

CRÉDIT SUISSE

MARTIGNY

Location de

coffres-forts

dès Fr. 15.—
par an

P 805 S

Le Confédéré

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CENTRALE DES OCCASIONS
DU VALAIS - SION
MEUBLES

OCCASIONS ET NEUFS

Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de la Foire et également entrée par la rue du Sceaux après la station de benzine à gauche
Tél (027) 2 14 16

Achats - Ventes - Echanges

ÉDITORIAL

Souvenirs de journalisme...

par Victor DUPUIS



AU moment où le « Confédéré » va prendre un nouveau départ imposé par une évolution inéluctable, et au moment où le journal va quitter les locaux de l'antique Octodure, où il était enraciné depuis plus d'un siècle, il peut paraître opportun de faire le point de la situation et d'évoquer quelques souvenirs de journalisme du « Confédéré » de l'ancienne formule qui a fait son temps...

Il faut se rappeler l'époque où le brave père Gabbud faisait, tout seul, son numéro dans le minuscule bureau, à proximité des machines de l'imprimeur Montfort. Nous le voyons encore, assis sur sa chaise, se retournant dès notre arrivée pour donner un mot d'encouragement au jeune homme qui faisait ses essais dans ce monde mystérieux et complexe du journalisme...

Maurice Gabbud, après une culture acquise à la force du poignet, en véritable autodidacte, avait acquis un style riche de finesse, de causticité et d'humour...

Faut-il évoquer le temps où Ernest Défago, dont le talent littéraire et poétique était incontestable comme en fait foi le dernier recueil de vers publié après sa mort, mettait sa plume à la disposition du journal et du secrétariat du Parti radical valaisan ?

Ou encore celui d'Ernest Moser, dont la mort fut si tragique et qui avait assimilé rapidement les coutumes et les us du Vieux-Pays, se mettant directement dans la mêlée de la polémique ?

Ainsi passent les hommes. Mais le journal demeure et prend, désormais, un nouveau tournant important pour son existence future, pour son rayonnement toujours plus intense en faveur de la défense de ses idées démocratiques, et enfin pour devenir surtout un journal d'information de première classe, rapide, concis, clair, dépourvu de l'artificiel.

Gérald Rudaz a dit lui-même son émotion de quitter les locaux de Martigny où il s'était acquis des habitudes nouvelles et des amitiés dans tous les milieux de la cité.

EVOQUER des souvenirs, c'est se pencher sur son passé. Il ne faut pas trop s'y complaire, car la vie exige des rebondissements permanents vers l'avenir.

Nous revoyons encore l'ancien typographe d'une extrême habileté et de rapidité de travail, Roger Besse, qui, avec sa placidité coutumière, composait les articles du journal. Le rythme tri-hebdomadaire, amenuisé encore par les fêtes qui réduisaient le journal à deux numéros par semaine, permettait de donner un compte rendu des diverses manifestations avec une certaine longueur qui n'était pas, en fait, désagréable. Il faudra changer le rythme quotidien, car l'adaptation est imposée par la nécessité.

C'EST un sacré métier surtout pour celui qui s'en occupe d'une façon accessoire, à côté d'une profession absorbante. Mais il a l'avantage d'être très vivant, puisqu'il est le reflet de la vie elle-même.

Que d'articles écrits souvent à la hâte sur une soirée où des orateurs toujours « brillants » avaient prononcé une cordiale allocution de bienvenue !

Que de fêtes dont il fallait donner le « climat » particulier ou le compte rendu de ces manifestations théâtrales, artistiques ou musicales ! Car ce journaliste doit avoir des lumières de tout. Nous avons encore le souvenir de ce premier article, du temps de Maurice Gabbud, sur une pièce de la Société dramatique « Le Masque » dont nous avons fini par faire partie, intitulée « Amour quand tu nous tiens », ou « La sonnette d'alarme » du temps de ce cher André Torrione et d'Adrien Darbellay, les fondateurs de la société. Un événement pour notre jeune plume et la joie de se voir imprimé. Il ne faut pas oublier les longues conversations dans la salle de rédaction la lecture des journaux dont la vie est éphémère car le journal du matin est déjà vieux le soir...

Voilà quelques notes un peu mélancoliques d'une époque passée, certes, mais la vie continue et c'est vers l'avenir qu'il faut désormais regarder...

Victor DUPUIS.

Vieux-Pays

LE MULET ÉTAIT (AUSSI) UN FIDÈLE SERVITEUR DU TOURISME PÉDESTRE

Verra-t-on un jour l'Association valaisanne du tourisme pédestre déposer, au pied du monument au mulet érigé à Sion, une gerbe de fleurs « en reconnaissance des éminents services rendus »... à sa trésorerie ?

Ou M. Varone, le nouveau président de l'Association, accompagné de M. Darbellay, secrétaire, qui se dévoue à cette cause avec la même ardeur qu'on lui connaissait lorsqu'il dirigeait l'Union valaisanne du tourisme, épingler sur le poitrail en bronze de la « plus noble conquête » des Valaisans une médaille de mérite à titre posthume ?

Plaisanterie ? Bien sûr, mais toute révérence gardée, elle ne serait pas si grosse que ça puisque le rapport sur l'exercice écoulé de l'Association valaisanne de tourisme pédestre, au chapitre de l'entretien du réseau, souligne que la mise en état des sentiers coûte cher et — nous citons — « qu'après la disparition des mulets dont les sabots maintenaient l'ouverture des sentiers en y rongant l'herbe envahissante » — c'est au prix de longues et chères journées que cet entretien doit être effectué par l'homme.

Canne et « tricounis »

La désaffectation de nombreux sentiers, l'abandon de ces fameuses « courtes » d'autrefois utilisées par les montagnards pour se rendre en plaine et les déprédations causées à ses itinéraires par les chantiers causent du souci aux responsables du tourisme pédestre. Ce ne sera pas le premier qu'ils auront eu à affronter, d'ailleurs. Lorsque, il y a quelques années, quelques pionniers décidèrent de réunir en une association tous les amateurs de promenades à pied, il s'est trouvé plus de sceptiques que d'enthousiastes pour saluer cette entreprise.

Le moteur faisait la conquête du pays à une allure rapide. L'aménagement du réseau routier suivait le mouvement. On pouvait se rendre en auto jusqu'au som-

met des alpages, jusqu'au cœur de certaines régions éloignées où, auparavant, le plaisir de la découverte se payait d'une longue marche. Et c'était le moment choisi par quelques « farfelus » pour demander aux gens de laisser leur voiture au garage et de ressortir des musées de famille la canne de grand-père et les souliers à tricounis de leur école de recrues ? Certains n'en revenaient pas ! Et il fallait voir les sourires ironiques des néo-automobilistes lorsque, rentrant en fin de semaine de leur cueillette de kilomètres, ils rencontraient ces inimaginables piétons sortis tout droit d'une imagerie pittoresque de l'autre siècle...

Mais alors que pleuvaient sarcasmes et noires prévisions sur l'avenir du tourisme pédestre, celui-ci continuait de s'organiser en toute sérénité et gagnait chaque jour de nouveaux adeptes. Les hommes clairvoyants qui se dévouaient à sa cause savaient qu'en plus du Valais des routes et des téléferiques il y avait le Valais des sentiers à créer et à offrir à ses hôtes. Loin d'être terminée, cette œuvre est aujourd'hui en plein travail. Mais ce qui a été fait jusqu'ici, au prix de mille difficultés, représente déjà un apport de la plus grande importance à l'équipement touristique du canton. Celui-ci dispose maintenant d'un vaste réseau entretenu, balisé, cartographié, photographié, dont toutes les

coordonnées utiles (altitude, durée de marche, degré de difficulté, etc.) ont été soigneusement relevées pour être mises à disposition du tourisme.

L'événement de l'année 1967 a certainement été l'inauguration du sentier de la Kellerfluh et de la liaison directe Loècheles-Bains - Montana.

Les rieurs ont changé de côté !

Ceux qui se moquaient, hier, du tourisme pédestre, tout comme ceux qui, à l'avènement des téléskis et des télécabines, prédisaient la fin de la peau de phoque, n'auront pas triomphé longtemps. Le goût de la marche s'est développé rapidement chez toutes les classes de la population, ces dernières années. Beaucoup de jeunes se déclarent conquis par l'attrait d'un dimanche en liberté hors des colonnes motorisées sur les routes sur-encombrées, hors de la civilisation presse-bouton subie dans leur travail quotidien, heureux de se sentir des êtres humains, avec des jambes, des bras, un cœur, des poumons, des yeux, des oreilles, heureux de pouvoir récolter en une saine randonnée une pleine provision de merveilles naturelles.

Plus personne ne se moque, aujourd'hui, de ces promeneurs pédestres. Mais l'on ne dira jamais assez le rôle prépondérant joué, dans ce revirement, par la patience et le travail de l'Association valaisanne de tourisme pédestre.

(G. R.)

AU SOMMAIRE :

- LUNDI : L'avis du lecteur
- MARDI : Le Confédéré — 20 ans : Côté garçons
- MERCREDI : Le Confédéré — 20 ans : Côté filles
- JEUDI : Le clou dans la Matze
- VENDREDI : Sport et vie
- SAMEDI : Le concours hebdomadaire du Confédéré

Venez nombreux à la
BRISOLÉE D'AUTOMNE

de la section valaisanne du T.C.S.
Dimanche 3 novembre 1968, dès 15 heures, à LEYTRON (Grande salle de la Coopérative)

L'an passé, il y a eu 800 participants. Battions-nous ce record ?

Venez en famille et profitez de visiter la région qui est belle et sympathique. ORCHESTRE — DANSE — JEUX

Prix unique : 3 francs pour les adultes et les enfants. Cette sortie est donc subventionnée par la section.

En cas d'affluence, il y aura deux services, à 15 h. 30 et à 16 heures.

Le comité de la section vous donne rendez-vous à Leytron

LE BILLET...

FAÇON DE PARLER

Combien de fois relevons-nous, dans les journaux, des réflexions de ce genre :

« Si tel homme se livre à tel exercice, il a toutes les chances de se casser la jambe », ou encore : « L'accusé a bien des chances d'encourir une condamnation ferme. »

Il est pour le moins curieux, ne trouvez-vous pas, de placer sous un signe heureux, celui de la chance, les accidents, les malheurs ou simplement les tuiles qui peuvent inquiéter un être humain ?

Pourquoi ne pas écrire tout simplement : « Il risque de se casser la jambe » ou « Il encourt, selon toute probabilité, une condamnation ferme » ?

Cette question que je vous pose, je me la suis posée à moi-même et je me demande, à présent, si derrière l'impropriété des termes, il n'y a pas une vérité profonde...

Buvez tranquillement votre café, je ne suis pas pressé de m'expliquer ; d'autant que j'aime à déguster le mien chaud.

Certaines personnes ne parviennent pas à boire et à penser en même temps. Moi, si.

C'est plus difficile en mangeant, mais nous n'en sommes pas encore là.

Pour en revenir à mon sujet on ne saurait, me semble-t-il, considérer nos ennuis avec pessimisme et préjuger de leurs conséquences.

Est-ce une chance ou une malchance de se briser une patte ou de se faire mettre en taule ?

Franchement, nous n'en savons rien. Mon éminent confrère de l'Académie

française, le regretté François Coppée qui a écrit des vers, en elfet, regrettables, trouverait certainement que c'est une chance.

On lui doit un bouquin intitulé « La bonne Souffrance » où il prouve noir sur noir que les maux dont nous nous plaignons avec tant de légèreté sont propres à fortifier notre âme en nous engageant à la réflexion.

Le chemin du paradis passerait donc par les salles d'attente des médecins ou par l'autoroute, un soir de pluie.

Dans ces conditions-là, il faudrait avoir un bien mauvais caractère pour reprocher à nos chroniqueurs des tournures de phrases de ce genre :

« Ce coureur automobile a toutes les chances de se casser la figure », puisque s'il y réussit, il n'a plus à se préoccuper de son bonheur éternel.

En tout cas, pour ce qui me concerne, chaque fois que j'ai subi un revers, dont je me plaignais en ingrat que nous sommes, je m'en suis trouvé bien.

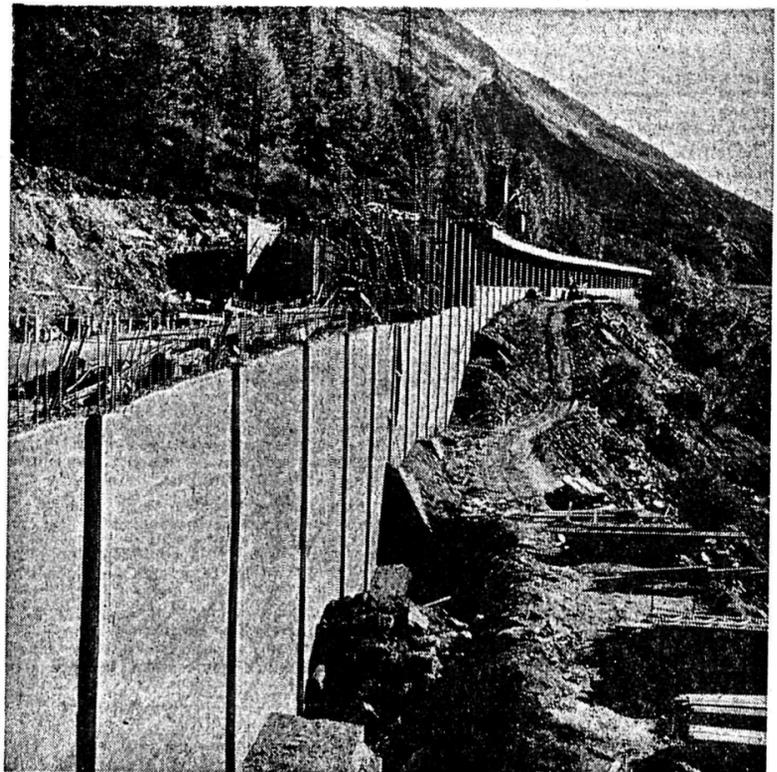
Ma carrière de journaliste a commencé le jour où un journal du Valais m'a donné mes quinze jours : il m'a ouvert toutes les portes en me fermant la sienne.

Je dois à deux opérations la veine de ne plus fumer, à un chagrin d'amour le fait d'avoir échappé à un mariage à vingt ans et à des ennuis de santé de belles relations dans le monde médical.

Enfin, et ce sera mon suprême argument :

Je n'aurais pas le plaisir de m'entretenir avec vous si je n'avais pas eu toutes les chances de me ficher par terre en faisant autre chose.

... D'ANDRÉ MARCEL



Le Simplon ouvert bientôt toute l'année ?

Il n'y a pas si longtemps, le Valais était un cul-de-sac percé uniquement — pendant la bonne saison — de ses passages historiques du Grand-Saint-Bernard et du Simplon. Aujourd'hui, le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard assure une liaison annuelle avec les autoroutes italiennes qui montent à l'assaut du col. Et au Simplon, de gigantesques travaux d'art sont en cours pour compléter entre Brigue et l'Hospice, ceux exécutés ces dernières années sur le versant italien. Notre photo montre le chantier de construction de la route couverte qui défilera les avalanches et qui permettra une liaison quasi annuelle entre Brigue et l'Italie.

(Photo Valpresse).

programmes de la télévision

SUISSE - Samedi

- 14.00 Un'ora per voi
Pour les travailleurs italiens en Suisse
- 16.15 Télévision scolaire
- 16.45 Entrez dans la ronde
Jardin d'enfants
- 17.05 Samedi-Jeunesse
- 18.05 Madame TV
- 18.30 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 18.35 Sur demande
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits
- 19.05 Yao
Feuilleton
- 19.40 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 20.00 Carrefour international
La Suisse vue par un étranger
- 20.25 Le Chevalier Tempête
Feuilleton
- 21.15 Claudel
- 22.10 Concert Bach
Festival de Magadino 1968
- 22.40 Téléjournal
- 22.50 C'est demain dimanche
par le pasteur Claude Monin

FRANCE - Samedi

Première chaîne

- 12.30 Les Chevaux de Vaugirard
Film
- 13.00 Télé-midi
- 15.00 Rugby : France-Afrique du Sud
- 16.30 Samedi et compagnie
- 18.20 Flash-actualités et contact
- 18.30 Tout neuf
Jeu
- 18.45 Les 3 coups
L'actualité théâtrale
- 19.15 Bonne nuit les petits
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Accordéon-variétés
- 19.55 Annonces et météo
- 20.00 Télé-soir
- 20.30 Thibaud ou les Croisades
L'Appel du Désert
- 21.00 Fabiola
Film avec Michèle Morgan et Michel Simon
- 22.45 Discorama spécial
Jeanne Moreau
- 23.15 Télé-nuit

Deuxième chaîne

- 16.00 Annoncez la couleur !
Jeu
- 18.30 Annoncez la couleur !
Jeu
- 19.40 Télé-soir couleurs
- 19.55 Télé-sports
- 20.00 Réalités aux pays de légende
Film
- 20.30 La règle de cinq
- 21.00 Requiem de Berlioz
- 22.25 Les Aiguillons de la Mort
Hommage à Maria Le Hardouin

SUISSE - Dimanche

- 10.00 Culte protestant de la Cathédrale de Lausanne
- 12.00 Table ouverte
Controverse et libres propos
- 12.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 12.50 Revue de la semaine

- 13.10 Sélection
Présentation des programmes de la semaine
- 13.30 En marge
Informations artistiques
- 14.00 Il faut savoir
- 14.05 Cauchemar à Fort Killman
Série « Le Virginien »
- 15.20 Images pour tous
- 17.55 L'Encyclopédie de la Mer
La guerre sous-marine
- 18.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 18.50 La Suisse est belle
- 19.00 Présence catholique
- 19.20 Horizons
Vendanges neuchâteloises
- 19.40 Téléjournal
- 19.55 Les actualités sportives
- 20.25 Objectif 6000
Jeu
- 21.05 L'entre-deux-guerres
La lutte pour l'hégémonie en Extrême-Orient
- 21.30 Un Million de Dollars
Série « L'Homme à la Valise » (deuxième partie)
- 22.20 Soir-information
- 22.30 Téléjournal
- 22.40 Méditation
par le R. P. Etienne Dousse

FRANCE - Dimanche

Première chaîne

- 8.55 Télé-matin
- 9.00 Tous en forme
- 9.15 Le quart d'heure biblique

haut-parleur et petit écran

Samedi 2 novembre

TV suisse romande à 17 h. 05

Samedi-Jeunesse : FLASH

Marie Laforêt, Sempé et le petit-fils de Winston Churchill

Cette émission du mois de novembre sera transmise du Château de Vennes (sur Lausanne) et réalisée par Roger Burckhardt. En vedette : Marie Laforêt

Il n'est plus besoin de présenter cette grande vedette du cinéma et de la chanson. Contentons-nous de rappeler quelques-uns des films qui l'ont révélée à un très vaste public : « La Fille aux Yeux d'Or », « Plein Soleil », « Leviathan » et « Le Rat d'Amérique », que les téléspectateurs suisses romands ont pu voir ou revoir il y a un mois. En tenant le rôle principal de cette adaptation du roman de Jacques Lanzmann, avec Charles Aznavour, Marie Laforêt a eu le coup de foudre pour l'Amérique latine. Elle y est retournée à plusieurs reprises et en a ramené les mélodies folkloriques qu'elle interprète avec Los Incas, comme son dernier succès « El Polo », en espagnol.

C'est l'une des quatre chansons qu'elle offrira aux jeunes téléspectateurs du samedi, après avoir parlé de son hobby en compagnie des invités de « Flash ».

TV suisse romande à 20 h. 25

LE CHEVALEUR TEMPÊTE

Cinquième épisode

un feuilleton réalisé par Yannick Andréi avec Robert Etcheverry dans le rôle principal.

Au cours de l'épisode précédent, François de Recci, poursuivi par les Espagnols, a réussi à gagner le château de La Turbie grimpé en Arlequin au milieu d'une troupe de comédiens ambulants. Mireille, la suivante d'Isabelle de Sospel, charge le Chevalier Tempête d'une mission : quitter le château pour rejoindre le duc de la Force qui doit assister à la conférence pour ne pas permettre aux Espagnols d'empêcher la trêve qui seule peut sauver Casal. Avant, elle l'emmène voir Isabelle, qui est de plus en plus amoureuse de lui.

Recci doit partir à l'aube et la jeune fille s'introduit seule dans la loge des

- 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 12.00 Flash-actualités
- 12.02 La séquence du spectateur
Extraits de films
- 12.30 Discorama
Annie Girardot
- 13.00 Télé-midi
- 13.15 Max la Menace
Un Chef de trop
- 13.45 Cavalier seul
- 14.30 Télé-dimanche
- 17.10 La Route de l'Ivoire
Film
- 18.40 Ouvrir les yeux
- 19.30 Valérie et l'Aventure
Feuilleton
- 20.00 Télé-soir
- 20.20 Sports-dimanche
- 20.45 Fabiola
(deuxième partie)
- 22.05 Nietzsche
- 22.35 Télé-nuit

Deuxième chaîne

- 14.30 L'invité du dimanche
Le guide Gaston Rebuffat
- 15.00 Opération Jupons
Film
- 16.55 L'invité du dimanche (suite)
- 18.55 Rugby : Racing—La Voulté
- 19.40 Télé-soir couleurs
- 20.00 La Grande Vallée
Les Intrus
- 20.55 Les Quatre Saisons
Théâtre
- 22.10 Fêtes nationales de la Vierge
à Saragosse

comédiens au moment où Recci embrasse Zerbinette en lui faisant ses adieux. Cet innocent baiser laisse supposer le pire à Isabelle, qui court chez Alonzo pour trahir François.

Revenue dans sa chambre, Isabelle annonce à Mireille la décision qu'elle vient de prendre, puis ses forces l'abandonnent et elle s'écroule d'un seul coup.

TV suisse romande à 21 h. 15

CLAUDEL (1868-1955)

Une émission de Gérard Houver et Daniel Costelle sur un scénario de Pierre Claudel.

A l'occasion du centenaire de la naissance du grand poète, son fils a imaginé une évocation qui retrace à la fois la carrière et l'œuvre de l'écrivain-ambassadeur. Grâce à des documents d'archives et à des témoignages (notamment celui de Darius Milhaud) se déroule devant nos yeux une fresque colorée qui est un véritable hommage à celui qui se nommait lui-même le « jardinier des mots ».

Samedi 2 novembre

TV française

première chaîne

THIBAUD

Feuilleton en 13 épisodes.

Jérusalem, au début du XIIe siècle. Entre la première et la seconde croisade, un équilibre précaire s'établit entre les Francs et les Arabes. Thibaud, le Chevalier Blanc, bon combattant, bon chrétien né en Terre Sainte, est le symbole de la Croisade victorieuse. Mais, parlant l'arabe comme le français, il s'est fait des amis dans toutes les communautés en présence. Il ne peut concevoir que leurs destins commandent un inévitable affrontement. Son épée est au service de la cause chrétienne, mais au travers des missions périlleuses que lui confiera le Roi Baudouin il conformera chacun de ses actes à son idéal de Chevalerie et de charité chrétienne.

TV française

première chaîne

FABIOLA

Film en deux parties d'Alexandre Blassetti (1949).

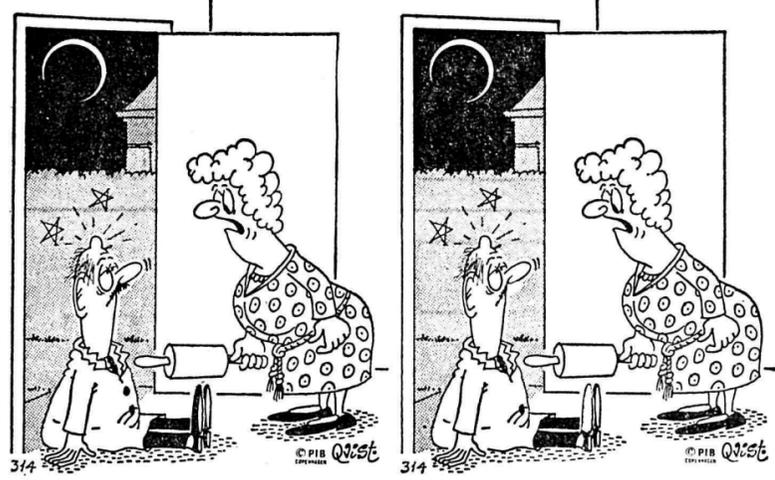
Première partie : Samedi 2 novembre
Deuxième partie : Dimanche 3 novembre

Un riche et puissant patricien romain est assassiné au moment même où il manifeste l'intention de libérer ses esclaves. Sa fille Fabiola craignant que l'on accuse de ce meurtre un mercenaire gaulois dont elle s'est éprise n'hésite pas à s'associer à la campagne de ceux qui voient dans les chrétiens les seuls responsables du crime.

Une nouvelle persécution religieuse se prépare donc par sa faute et Fabiola, convertie entre temps, risquerait d'en être elle-même victime si les véritables auteurs de l'assassinat — de hauts fonctionnaires romains — n'étaient finalement confondus et abattus.

Avec : Michèle Morgan, Louis Salou, Michel Simon, Henri Vidal.

LE JEU DES CINQ ERREURS



Voir solution au bas de la page.

TV française
deuxième chaîne

LE REQUIEM DE BERLIOZ

Le Requiem de Berlioz fut donné pour la première fois en 1837 aux Invalides. L'orchestre comprenait 800 musiciens. Quatre fanfares supplémentaires placées aux quatre coins de l'énorme masse de musiciens figurent les trompettes du jugement dernier. Le Dies irae est bâti dans sa première partie sur un mouvement mélodique de la basse suivi de variations qui aboutissent aux fanfares du « Tuba Mirum ». Cette partie est la plus célèbre du Requiem.

L'offertoire est une longue méditation de l'orchestre jalonnée par la psalmodie des chœurs. Un ténor solo et le chœur échan- gent ensuite les éléments mélodiques dont se compose le sanctus.

L'Agnus Dei reprend tout d'abord la musique de l'Hostias et conclut cette œuvre monumentale sur une curieuse et admirable succession de cadences.

Dimanche 3 novembre

TV suisse romande à 21 h. 05

L'ENTRE-DEUX GUERRES (16)

En 1928, un nouvel aéronef allemand, le « Graf Zeppelin », traverse l'Atlantique avec vingt passagers et 66 000 lettres, confiés à un équipage de quarante hommes, prouvant ainsi que l'affirme ses

promoteurs, que des passagers peuvent être transportés à travers l'Atlantique par la voie des airs, rapidement, en sécurité, et avec tout le confort et l'agrément que le voyageur moderne peut exiger.

TV suisse romande à 21 h. 30

UN MILLION DE DOLLARS

(deuxième partie)

Un film de la série « L'Homme à la Valise »

Au moment de sa mort, Max Stein a révélé à McGill où se trouvait cachée la clé du coffre contenant le million de dollars qu'il avait dérobé aux services secrets pour lesquels il travaillait. McGill parvient à quitter Londres secrètement pour se rendre à Lisbonne. Embarqué clandestinement à bord d'un bateau, il s'aperçoit bientôt que l'équipage est un ramassis de malfaiteurs, sans scrupules, exigeant de l'argent pour le moindre service. Avant d'obtempérer à une demande extravagante d'un officier, McGill est grièvement blessé d'un coup de couteau. Arrivé enfin à Lisbonne, il se dissimule dans une caisse et est déchargé sur le quai à bord d'une camionnette. Lorsque celle-ci se trouve hors de la ville, ses occupants arrêtent le véhicule, libèrent McGill et l'assomment, lui volant l'argent qui lui restait. C'est dans cet état pitoyable qu'il se rend à l'adresse qui lui avait été indiquée.

programmes de la radio

Samedi 2 novembre 1968

Premier programme

14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.

12.45 Informations. Ce matin dans le monde. 12.55 Le feuilleton : Chère Elise (dernier épisode). 13.05 Demain dimanche. 14.05 Euromusique. 15.05 Samedi-loisirs. 16.05 La revue des livres. 17.05 Swing-sérénade. 17.30 Jeunesse-Club. 18.05 Le miroir dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants. 19.35 Le quart d'heure vaudois. 20.00 Magazine 68. 20.20 Discanalyse. 21.10 Les dossiers secrets du Commandant Saint-Hilaire : Affaire de famille. 21.50 Chanson à la une. 22.30 Informations. 22.35 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non-stop. 1.00 Hymne national.

Second programme

8.00 L'école des ondes. 11.30 Pour le jour des trépassés. 12.00 Midi-musique. 14.00 Carte blanche à la musique. 17.15 Un trésor national. 17.25 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 A vous le chœur. 19.00 Correo español. 19.30 Feu vert. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.30 Entre nous. 21.15 Sport et musique. 22.45 Studio 4.

Beromunster

Informations-flash à 16.00 et 23.25. 12.30 Informations. 12.40 Orchestre A. Kostelanetz. 13.00 Cabaret-magazine. Fin de semaine en musique. 14.00 Chronique de politique intérieure. 14.30 Invitation au jazz. 15.00 Economie politique. 15.05 Orchestre d'accordéonistes. 15.40 Chœurs. 16.05 Grandes scènes et vedettes célèbres. 17.00 Club 68 : Disco-début. 18.00 Météo. Inf. Actualités. 18.20 Sports-actualité. Musique légère. 19.00 Cloches. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. Homme et travail. 20.00 Les petits Renards, pièce. 22.00 Musique d'Amérique du Sud. 22.15 Inf. Commentaires. 22.25 Entrons dans la danse. 23.30-1.00 Musique de danse.

Dimanche 3 novembre 1968

Premier programme

11.00, 12.00, 14.00, 17.00 Miroir-flash.

7.10 Bonjour à tous ! avec salut dominical. 7.15 Miroir-première. 7.25 Sonnez les matines. 7.55 Concert matinal. 8.45 Grand-Messe. 9.55 Cloches. 10.00 Culte protestant. 11.05 Concert dominical. 11.40 Le disque préféré de l'auditeur. 12.10 Terre romande. 12.35 10, 20, 50, 100.

12.45 Informations. 14.05 Le film à épisodes : Thyl Ulenspiegel. 14.30 Récréation. 15.00 Auditeurs, à vos marques ! 17.05 L'Heure musicale. 18.00 Informations. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Le micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 68. 20.00 Dimanche en liberté. 21.15 La gaieté lyri-

que. 21.45 Le Jardin secret. 22.30 Informations. 22.35 Poètes de toute la Suisse. 23.30 Hymne national.

Second programme

8.00 Bon dimanche ! 9.00 Informations. 9.05 Réveries aux quatre vents. 11.00 Parlez-moi d'humour ! 12.00 Midi-musique. 14.00 Fauteuil d'orchestre. 15.30 Thé, musique et Cie. 16.15 Masques et musique. 17.00 Dialogue. 18.00 L'heure musicale. 18.30 Echos et rencontres. 18.50 Les secrets du clavier. 19.15 A la gloire de l'orgue. 19.45 La tribune du sport. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Zaïde. 21.00 Musique du passé - Instruments d'aujourd'hui. 21.30 A l'écoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

Beromunster

Informations-flash à 7.45, 12.30, 19.15, 22.15 et 23.25.

7.00 Musique de concert et d'opéra. 7.55 Message dominical. 8.00 Musique de chambre. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Culte protestant. 10.15 Le Radio-Orchestre. 11.30 Des auteurs lisent leurs œuvres. 12.45 Opéras. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Musique toggenbourgeoise. 14.40 Ensemble à vent de Zurich. 15.00 Le patois est-il mort ? 15.30 Sport et musique. 17.30 Orchestres divers. 18.45 Sports-dimanche. Communiqués. 19.25 Musique pour un invité. 20.30 Miroir du temps. 21.30 Musicorama. 22.20 A propos. 22.30-23.25 Entre le jour et le rêve.

Lundi 4 novembre 1968

Premier programme

8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash. 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 9.05 A votre service ! 11.05 Crescendo. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 10, 20, 50, 100.

Solution du jeu des cinq erreurs



LA TÉLÉVISION
REFLET DE L'ACTUALITÉ MONDIALE
REPORTAGES
VARIÉTÉS THÉÂTRE SPORTS
Louez un téléviseur GRUNDIG depuis
Fr. 25.— par mois suivant modèle.

VSRT SERVICE
30 ans de succès

RADIO SONORA
HEUSER ROCHAT LAUSANNE
6, rue des Terreaux Tél. 23 55 27

propos naïfs

Quinze jours et deux siècles !

Imaginez quelque vieux château quelque part en Ecosse, dans lequel le décor n'aurait pas changé depuis la reine Victoria : meubles, laquais, plastrons, tout serait demeuré en place, y compris un ravissant petit duc poudrifié et disparaissant sous ses guipures, approchant à pas menus de la centaine.

Et brusquement cette dame se mettrait au piano, jouerait quelque air de quadrille, souvenir de son adolescence... et toute la maisonnée se lancerait dans une de ces danses convulsionnaires qui caractérisent l'époque actuelle.

C'est à ce genre de contrastes que j'ai souvent songé en regardant à la télévision les récents Jeux olympiques !

Précisons que je suis, pour ces sortes de choses, un téléspectateur passionné, capable de demeurer devant mon poste jusqu'à des heures du matin. Cela pour dire qu'il n'y a dans mon propos aucune intention de dénigrer le sport.

Ce qui m'amuse, c'est le contraste entre ces athlètes bien vivants et tout ce qu'il y a de suranné dans le protocole des Jeux.

Exemple précis : ce lord britannique, membre du CIO, qui se précipita, en béquillant sur sa canne, pour calmer l'enthousiasme de l'Ethiopien vainqueur du Marathon ! Un membre de la Cour de Sa Majesté britannique ne manifeste jamais ses sentiments de manière extravagante ! Et le brave Noir, qui dansait en courant son tour d'honneur, ne se rendait pas compte que, la course terminée, le « cant » le plus strict était de rigueur !

Paradoxalement, j'ai entendu, avec ces Jeux, comme un vague écho du monde que j'ai vu mourir dans ma jeunesse. Paradoxe, en effet, qu'un spectacle retransmis de Mexico au moyen de deux satellites (en plus de quoi le reporter, à Mexico, demeurait en contact avec le studio de Genève en vertu d'un de ces miracles que l'on renonce à admirer tant ils sont quotidiens) alors que ce spectacle est tout

par Samuel CHEVALLIER

encombré de symboles d'une époque révolue.

C'est que le baron de Coubertin représentait bien l'époque qui mourait, et son optimisme mensonger. Car en ces temps-là, les classes dirigeantes croyaient — sincèrement, j'en ai entendu l'écho autour de moi — que notre monde avait atteint la perfection. Nous avions la démocratie, en vertu de quoi tous les hommes étaient égaux en droits ; nous pratiquions la tolérance, et des horreurs telles que la Saint-Barthelémy ou les pogromes n'étaient plus concevables dans notre monde occidental ; nous détenions les clés de la science qui allaient embellir chaque jour le paradis terrestre qu'était l'Europe ; dans les autres continents, les vaillants pionniers, les militaires et les missionnaires travaillaient de conserve au perfectionnement moral et au bien-être matériel des sauvages de toutes couleurs... bref, jusqu'en 1914 tout cela ne faisait pas de doute dans l'esprit des gens bien.

A part quoi, un bon nonant pour cent des populations vivaient — plus exactement subsistaient — dans une médiocrité voisine de la misère et dans une dépendance pire que celle des esclaves antiques ; mais cela était dans l'ordre des choses, et on mobilisait la troupe pour calmer, le premier mai notamment, les velléités de quelques exaltés qui ne reconnaissaient pas dans l'ordre établi les effets de la volonté de la Providence. Au demeurant, les pauvres avaient pour eux le Paradis grand ouvert pour la vie future...

Je dis « nous » parce que c'est ce que, tout petit, j'ai entendu partout, dans les conversations d'adultes, à l'école des jours et à celle du dimanche.

Suite en page suisse (7)

LE FAIT DE LA SEMAINE PAR JEAN HUGLI

Crise dans nos relations avec l'Algérie

Une mesure pour rien

Les relations algéro-suisse ont atteint le point extrême de leur détérioration. C'est ce que voudraient bien dissimuler nos autorités comme l'Ambassade de la République algérienne à Berne ; mais les faits sont là, et ils sont « têtus », comme disait Bismarck.

Une délégation suisse vient de passer dix jours à Alger. Elle était conduite par M. Probst, ambassadeur, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, et se flattait de liquider tout ou partie du contentieux entre les deux pays. Or, elle est rentrée bredouille, quoi qu'en ait pu faire accroire un communiqué assez vague et général pour ne pouvoir être démenti par les faits.

Le scandale de l'internement, sans inculpation ni jugement, de trois citoyens suisses, totalement étrangers aux fallacieuses accusations d'« espionnage » lancées contre eux par un gouvernement qui n'en est pas à un mensonge près pesa lourdement sur les entretiens d'Alger. Ceux-ci, au dire d'un grand quotidien français, revêtaient plutôt dans l'esprit des Algériens l'aspect d'un vulgaire marchandage : « Je te rends tes aviateurs, mais tu expulses les membres de l'opposition algérienne qui sont réfugiés chez toi. » Avec, peut-être, ce supplément : « Et tu me refilles un tuyau sur les millions du FLN qui ont été un moment dans tes banques, et qui ont passé Allah sait où. »

Le Département politique fédéral n'a pas de marchand de tapis à disposition, et l'on comprend que la délégation qu'il avait envoyée à Alger soit rentrée passablement découragée. L'éminent diplomate qui la conduisait, réputé pour ses succès dans des négociations difficiles (avec Cuba notamment) a eu constamment l'impression de mener la discussion la plus décevante de sa carrière.

Deux avocats suisses séquestrés

Là-dessus est arrivée l'affaire des deux

avocats suisses séquestrés de dimanche à lundi sans qu'il leur fût possible de donner de leurs nouvelles, ni de prendre contact avec notre ambassade à Alger.

L'histoire a fait grand bruit dans la presse, qui a d'emblée réagi très sainement en alertant l'opinion publique et en protestant avec véhémence contre ce nouvel outrage fait à notre pays. Dame ! C'est qu'il ne s'agissait plus, cette fois, d'« aviateurs téméraires » ou de « trafiquants d'armes », mais bien d'un conseiller national vaudois, Me Gilbert Baechtold, et de son collègue du barreau genevois Me Alain Farina ! Par la suite — peut-être parce que les deux hommes ont été trop tôt libérés ! — il y eut un certain revirement sur lequel nous reviendrons. Mais poursuivons la narration des faits.

Il y a quelques mois, Mes Baechtold et Farina avaient été priés par la famille, les amis et les défenseurs français de l'ancien président Ben Bella de prendre en mains les intérêts de celui-ci, lorsqu'il fut patent que ses premiers avocats ne pourraient plus accéder sur sol algérien. On se berçait de l'illusion que des avocats appartenant à un pays neutre, qui n'avait cessé de faire montre de ses bons sentiments à l'égard de l'Algérie au cours de sa lutte pour l'indépendance, auraient plus de chances de pouvoir entrer en rapport avec ceux qui détenaient Ben Bella depuis le 19 juin 1965, et avec sa famille, dont on est sans nouvelles depuis l'arrestation, le 8 juillet dernier, de M. Mohamed Ben Bella, le neveu du président. La personnalité de Me Baechtold, qui fut naguère à la tête du Comité de solidarité avec le peuple algérien, et rendit de grands services à l'Algérie lors des préliminaires de négociations, semblait une caution de valeur.

Las d'attendre inutilement une réponse à leur demande d'accréditation, Mes Baechtold et Farina décidèrent — comme ils en avaient le devoir, et non par « provocation » — de se rendre sur place afin d'avoir, si possible, une entrevue avec M. Mohamed Bedjahoui, ministre de la justice (il l'était déjà du temps de Ben Bella !), ainsi que des entretiens avec des collègues algériens et avec les membres de la famille du leader emprisonné, sur le sort duquel on s'interroge avec angoisse. Ils auraient pu, en simples touristes, débarquer anonymement en Algérie. Mais ils ont tenu à faire les choses au grand jour et dans les règles. Le Département politique fut informé, de même que les bâtonniers vaudois et genevois et l'Ambassade d'Algérie. Celle-ci reçut communication d'Alger disant que les deux avocats ne seraient sans doute reçus par le ministre de la justice, mais ne leur interdisant nullement l'accès du territoire algérien. Comme leur mission ne se bornait pas à cette entrevue — à laquelle ils ne croyaient guère, connaissant déjà les perpétuelles dérobades de M. Bedjahoui — ils maintinrent leur départ, qui eut lieu au jour dit, par la « Caravelle » d'Air Algérie, compagnie étroitement contrôlée par la sécurité militaire algérienne (dont les agents pululent dans notre pays et noyautent tout ce qui, commercialement ou diplomatiquement,

est algérien) ; Alger fut donc informé ipso facto de l'heure de leur arrivée.

Curieux traitement d'hôtes « indésirables »

Si, pour une raison ou une autre, les voyageurs étaient indésirables en Algérie, il eût été logique qu'on le leur signifiait dès leur débarquement : auquel cas ils eussent pris l'avion qui, quelques minutes plus tard, partait d'Alger à destination de la France. Mais les choses ne se passèrent pas ainsi. Me Farina, appelé par haut-parleur, fut d'abord emmené dans des locaux et se vit entouré de six policiers. Me Baechtold, qu'accompagnait sa secrétaire, Mlle Estelle S., n'entendait pas être séparé de lui : tous deux le rejoignirent, ce qui provoqua une incontestable confusion. Les passeports des deux avocats leur furent retirés, et les coups de téléphone commencèrent, pendant qu'on empêchait assez longtemps les deux « prévenus » de communiquer entre eux. Puis on leur demanda d'attendre, on leur servit même à dîner, mais on leur interdit de téléphoner, ne fût-ce que pour décommander leurs chambres à l'hôtel où ils étaient attendus. Toute demande d'explication se heurta — et jusqu'au bout — à un épais mur de silence.

Finalement, on les informa qu'ils passeraient la nuit à l'aérodrome, dans un « centre d'accueil » où on leur donnerait cinq dinars pour le logement... En fait, ils furent conduits dans une espèce de dortoir où par trois fois on usa à leur égard de procédés d'intimidation tels que coups de pied dans la porte, irruption dans la pièce, « Levez-vous ! Habillez-vous ! » (à une heure du matin...).

Le lendemain, on leur annonça — sans leur en donner le motif — qu'ils allaient être relâchés. Ils espèrent pendant de longues heures qu'on accèderait à leur demande d'être dirigés sur Tunis. Mais finalement c'est dans l'avion pour Marseille qu'ils furent embarqués ; et durant la traversée, comme lors de leur débarquement sur sol français, ils eurent constamment l'impression d'être surveillés.

En voilà assez !

Il y a, dans cette histoire, beaucoup de choses que les deux avocats eux-mêmes ne s'expliquent pas. La place nous manque pour recenser toutes les hypothèses. Tenons-nous en donc à une mise au point, car nos confrères de la presse, qui paraissent en vouloir aux voyageurs de n'être pas restés plus longtemps dans les geôles algériennes, ont marqué de l'humeur lorsque ceux-ci se sont refusés à commenter leur séquestration et leur voyage de retour. A-t-on bien réalisé qu'il s'agissait de défenseurs dans l'exercice de leur mandat ? Ces hommes avaient certaines responsabilités et certaines tâches, manifestement couvertes par ce secret professionnel que les journalistes revendiquent aujourd'hui à cor et à cri. Ils ne pouvaient normalement « se mettre à table » dès leur arrivée à Cointrin (où, soit dit en passant, ils ne s'attendaient pas du tout à la publicité dont ils étaient l'objet).

Suite en page suisse (7)

gastronomie

YVONAND

Café-Restaurant du lac

- * Gigot de chevreuil
 - * Truites au vivier
 - * Fritures - Filets de perches
 - * Tous les menus à la carte
- Jeux de quilles modernes et automatiques
Salle pour noces et sociétés
- Téléphone (024) 5 14 51
E. CUEREL-BUTTET

HÔTEL DE VILLE

LA SARRAZ

CHASSE FRAÎCHE

Grandes salles pour sociétés et noces
Chambres tout confort

Grand parc Famille A. Thévenaz
derrière l'hôtel Tél (021) 87 71 29

Au relais des gourmets

Hôtel-Auberge du CYGNE

LES CHARBONNIÈRES

"CHEZ PALMYR"

Cuisses de grenouilles du jour
Gigot de chevreuil en civet
Grillades
Poissons du lac
Double jeu de quilles automatique
Grand parc

Tél. (021) 85 12 81 P. Rochat-Kohler

PAYERNE
Buffet CFF
G. MOUQUIN
Tél (037) 61 26 34

RELAIS DU MONT D'OR

Vallorbe - Frontière

spécialité de

CHASSE FRAÎCHE

Truites de rivières
Demandez nos menus spéciaux
Chambres tout confort

Tél (021) 83 13 55 6
F. FÖHRER PRENI ELOUF

RELAIS gastronomique
de la ville YVONAND

SPÉCIALITÉS
Pointe de charolais à l'Orientale
Bisque d'écrevisses maison
Filets de perches et palées
Truites et brochets au vivier
Volailles - Grillades

Repas de noces Banquets

Place de parc E. SCHMIDLI
Tél. (024) 5 11 51 père et fils

Hôtel-Buffer de la Gare

CHATEAU-D'ŒX
Téléphone (029) 4 62 98

Chasse fraîche

Selle de chevreuil
Médallions à la crème
Civet de chevreuil chasseur
Râble de lièvre

A L'HÔTEL
Chambres confortables
Ambiance agréable - Tranquillité

Albert AMSTUTZ
chef de cuisine

AUBERGE DU CHALET-À-GOBET

Fondue bourguignonne

Téléphone 91 61 04 P. GLUNTZ

AUBERGE DE MONTHON

TOUJOURS BIEN SERVIS !
Réservez Tél. 21 01 83 P. Vaney
Fermé le lundi

ROTISSERIE + MOTEL ST-CHRISTOPHE
entre Bex et St-Maurice

Pensez à temps que vous pouvez vous arrêter et vous régaler en ce lieu que vous n'oublierez jamais

Tél. 025/3 63 35

BUFFET CFF ROMONT

SES SPÉCIALITÉS DE SAISON
Un vrai régal
Tél. (037) 52 23 47
Marcel CAVUSCENS
chef de cuisine

AUBERGE DE LA COURONNE

LUCENS

Tél. (021) 95 82 31

DU 8 AU 17 NOVEMBRE 1968

GASTRONOMIE DU FROMAGE SUISSE

35 SORTES

ET DES VINS VAUDOIS

AVEC LA COLLABORATION DE

L'UNION LAITIÈRE VAUDOISE

L'OFFICE DE PROPAGANDE DES VINS VAUDOIS

grand hotel renens

restaurant - carnotzet

CHASSE

Civet de marccassin
Noisettes de chevreuil aux morilles
Selle de chevreuil, râble de lièvre, etc.
Poissons, crustacés

w. petter
tél. 34.02.08

Les Mystères de Paris

feuilleton

EUGÈNE
SUEAgence parisienne
de distribution

Adaptation de Jacques Marceau

Deux hommes à barbe hérissée, vêtus de haillons, touchaient à peine au broc de vin qu'on leur avait servi et parlaient à voix basse d'un air inquiet. L'un d'eux, presque livide, enfonçait souvent jusque sur ses sourcils un méchant bonnet grec dont il était coiffé ; il prenait soin de cacher sa main gauche et la dissimulait lorsqu'il était obligé de s'en servir.

Plus loin était arrivé un jeune homme d'environ seize ans dont la figure était creuse et plombée et le regard éteint ; ses longs cheveux noirs lui tombaient dans le cou. Le dos appuyé au mur, les deux mains dans les poches de sa blouse, il fumait une courte pipe, qu'il ne quittait que pour boire le contenu d'une canette d'eau-de-vie placée devant lui.

La physionomie des autres clients du tapis-franc était féroce ou abruti, leur gaieté grossière ou licencieuse, leur silence sombre ou stupide.

Le Chourineur, homme de haute taille, avait des cheveux d'un blond pâle, d'épais sourcils et d'énormes favoris roux. La misère et le baigne avaient bronzé son teint de cette couleur olivâtre particulière aux forçats. Malgré son surnom terrible, les traits de cet homme exerçaient plutôt l'admiration que la répugnance. Il était vêtu d'une blouse bleue et d'un pantalon de velours dont une couche épaisse de boue empêchait de distinguer la couleur.

La Goualeuse avait seize ans et demi. Le front le plus pur surmontait son visage d'un ovale parfait ; une frange de cils tellement longs qu'ils frisaient allait à demi ses grands yeux bleus. Sa bouche purpurine, son nez fin et droit, son menton à fossette, étaient d'une adorable beauté. Une natte de cheveux d'un blond cendré descendait en s'arrondissant de chaque côté de ses tempes satinées jusqu'au milieu de la joue, remontait derrière

l'oreille pour disparaître sous les plis d'un mouchoir de cotonnade à carreaux bleus noué en marmotte. Un collier de grains de corail entourait son cou d'une blancheur éblouissante. Sa robe trop large laissait deviner une taille fine, souple et ronde comme un jonc. Un mauvais petit châle orange, à franges vertes, se croisait sur son sein. Le charme de la Goualeuse avait frappé son défenseur inconnu. Cette voix avait un attrait irrésistible. La Goualeuse avait reçu un autre surnom dû à la candeur virginale de ses traits. On l'appelait encore Fleur-de-Marie.

Le défenseur de la Goualeuse, que nous nommerons Rodolphe, paraissait âgé de trente à trente-six ans ; sa taille svelte ne semblait pas annoncer la vigueur surprenante qu'il venait de déployer dans la lutte. Ses traits étaient régulièrement beaux. Son teint d'une pâleur délicate, ses grands yeux d'un brun orangé, presque toujours à demi fermés et entourés d'une légère auréole d'azur, sa démarche nonchalante, son regard distrait, son sourire ironique semblaient annoncer une constitution affaiblie par les aristocratiques excès d'une vie opulente. Certains plis du front de Rodolphe révélèrent le penseur profond, et pourtant la fermeté des contours de sa bouche, son port de tête impérieux, décelaient l'homme d'action, dont l'audace exerce sur la foule une ascendance irrésistible. Son regard se chargeait souvent de mélancolie et de commisération ; d'autres fois il devenait dur, méchant ; ses traits exprimaient alors le dédain et la cruauté. Ses cheveux étaient châtains clairs. Son menton, un peu saillant, était rasé.

Le cou de Rodolphe était entouré d'une cravate noire dont les extrémités retombaient sur le collet de sa blouse bleue. Une double rangée de clous armait ses gros souliers. Sauf la distinction de ses

mains, rien ne distinguait Rodolphe des hôtes du tapis-franc.

En rentrant, le Chourineur s'écria en posant une de ses larges mains velues sur l'épaule de Rodolphe :

— Les amis, ce cadet-là vient de me rincer Saluez le maître du Chourineur. Rincer aux amateurs qui auraient l'idée de se faire crever la sorbonne (la tête), en comptant le Maître d'école qui trouvera en lui son maître, je le parie.

A ces mots les habitués du tapis-franc regardèrent le vainqueur du Chourineur avec un respect craintif. Les uns s'empresèrent de faire une place à Rodolphe ; d'autres s'approchèrent du Chourineur

pour lui demander à voix basse quelques détails sur cet inconnu.

L'ogresse avait adressé à Rodolphe l'un de ses plus gracieux sourires. Chose inouïe, elle s'était levée de son comptoir pour venir prendre ses ordres, attention qu'elle n'avait jamais eue même pour le fameux Maître d'école.

Un des deux hommes à figure sinistre, celui qui avait la figure pâle et qui cachait sa main gauche en rabattant son bonnet sur son front, se pencha vers l'ogresse et lui dit d'une voix enrouée :

— Le Maître d'école n'est pas venu aujourd'hui ?

— Non, dit la mère Ponisse, mais il est venu hier.

— Avec sa nouvelle largue (trempe) ?

— Ah ça ! Me prends-tu pour un raille (mouchard) ? dit l'ogresse d'une voix brutale. Crois-tu que je vais dénoncer mes pratiques ?

— J'ai rendez-vous ce soir avec le Maître d'école. nous avons des affaires ensemble.

— Ce doit être du propre, vos affaires, tas d'escarpes que vous êtes !

— C'est les escarpes qui te font vivre ! L'ogresse leva sur le bandit le broc

qu'elle tenait à la main d'un air menaçant.

En entrant dans la taverne, Fleur-de-Marie avait échangé le surnom de tête-amical avec l'adolescent à la figure flétrie.

— Hé ! Barbillion, dit à ce dernier le Chourineur, tu bois donc toujours de l'eau-de-vie ?

— J'aime mieux me passer de pain que d'eau-de-vie, répondit le jeune homme d'une voix cassée.

L'ogresse s'approcha de Fleur-de-Marie pour inspecter les vêtements qui couvraient la malheureuse. Satisfaite de son examen, elle lui dit avec une satisfaction bourrue :

— C'est à moi tu es te louer des vêtements, à toi Tu es propre comme une petite chatte. Je n'aurais pas loué ce joli châle orange à des canailles comme la Tourneuse ou la Tête-de-Mort. Mais aussi c'est moi qui t'ai éduquée depuis ta sortie de prison.

La Goualeuse baissa la tête, elle ne paraissait pas flattée des louanges de l'ogresse.

— Dis donc, la Goualeuse, reprit l'ogresse. est-ce que tu ne vas pas nous gauler une de tes goulantes ?

(Suite en page 10)

PILOTE TEMPÊTE



Papa et maman Seth écartaient tous les objections de Seth Besh et d'Ibra. « L'amour, cela venait plus tard ! » disait le gouverneur en donnant une bourrade amicale à son fils, et le le pensait. « Mais maintenant, allons tout d'abord à table. Vous devez mourir de faim. Bon appétit ! » Le jeune prince pensait que pour l'instant il valait mieux laisser les choses comme elles étaient. Après le dîner, Seth Besh raconta à son père leur visite à la ville morte, qu'ils avaient découverte dans le désert.

Oui, cette ville mystérieuse. Voyons, comment s'appelle-t-elle ? Elle a une histoire dramatique. Attends voir... Dorum ! C'est le nom de cette ville ». Ran Seth s'approcha d'un meuble rempli de livres et de parchemins. « Si tu veux en savoir plus sur la question, tu trouveras tous les faits historiques dans les chroniques, là-dedans. Mais tu devras chercher, nous, les Voraks, nous ne nous intéressons pas assez au glorieux passé. Nous avons suffisamment de travail avec le glorieux présent ! ».

faits et commentaires du Valais

CONFÉDÉRÉ - TOURISME

Tourisme pédestre

Le comité de l'Association valaisanne de Tourisme pédestre a siégé à Sion sous la présidence de M. Henry Varone. C'est avec un vif intérêt qu'il a approuvé le rapport, très détaillé, établi par son secrétaire, le Dr P. Darbellay.

Le nombre croissant des membres qui font partie de cette société ainsi que la très forte participation (plus de 80 personnes) à la course d'automne Sanetsch-Mayens de Conthey, organisée par ses soins, témoignent de l'activité intense que déploie cette institution et de l'importance qu'elle prend de plus en plus pour le tourisme valaisan, en particulier pour animer la saison d'été.

Le balisage et l'entretien d'un réseau de plus de 2000 km. de sentiers ont exigé un effort soutenu et un engagement financier considérable.

D'autre part, l'Association suisse de

Tourisme pédestre (ASTP) est-elle consciente de cette situation et accorde son appui dans la mesure du possible à l'Association valaisanne qui lui exprime ses remerciements les plus sincères.

A l'issue de cette séance, une réception, empreinte de simplicité mais d'autant plus cordiale et sympathique, a eu lieu à l'intention du prédécesseur de M. Varone, le méritant Charles-Albert Perrig, qui a été acclamé président d'honneur par l'assemblée générale à Ernen, en reconnaissance de ses 25 ans d'activité au service du tourisme pédestre valaisan. Le président a remis ensuite un cadeau-souvenir caractéristique et de circonstance à son prédécesseur, M. Perrig, qui, avec son humour habituel remercia chaleureusement tous ses anciens collaborateurs.

C'est par un vibrant « ad multos annos » que les membres du comité prirent congé de leur président d'honneur, non sans avoir souhaité à tous les amateurs de randonnées beaucoup de joie et de satisfaction sur les « sentiers valaisans » si souvent évoqués dans la chanson.

« Le Valais en piste »

C'est sous le signe de cette formule dynamique que le nouveau Restaurant de l'Aéroport Genève-Cointrin accueillera ses hôtes, du 27 novembre au 8 décembre 1968.

Les festivités prévues durant cette quinzaine sont organisées en étroite collaboration entre la direction du Restaurant, l'Office valaisan du tourisme et l'OPAV. Les manifestations, qui se dérouleront surtout en soirée, mettront en relief d'une part les relations amicales qui unissent le Valais au Canton et à la Ville de Genève. D'autre part, c'est dans une atmosphère de gaieté et de détente que seront servies les spécialités gastronomiques valaisannes.

L'amateur de bons vins sera particulièrement choyé, car le « Valais en piste » présentera une carte des meilleurs crus de son vignoble, le plus important de Suisse.

Sur une interprétation du thème « Les pistes en Valais », l'Office valaisan du tourisme permettra aux visiteurs de découvrir les mille et une possibilités du ski en Valais.

Quelques ensembles typiques du Vieux-Valais viendront, à leur tour, distraire les amateurs de bons vins et de spécialités culinaires.

Enfin, le 7 décembre sera marqué par une manifestation qui constituera, à n'en pas douter, le bouquet final de la quinzaine. Cette soirée verra la réunion de la Channe en une assemblée intitulée « Chapitre de l'Escalade » Voilà qui ne manquera pas d'intéresser tous les Genevois !

Des cours sur le tourisme international

Pour la dix-neuvième fois aura lieu, à Lucerne, du 5 au 8 novembre prochain, des cours consacrés au tourisme international. Ils dureront quatre jours et doivent bénéficier d'une participation internationale. La première journée aura pour thème le tourisme en général, et le tourisme international en particulier, l'aspect futur de ce dernier en Europe centrale, le tourisme des pays de l'Est vu de Vienne. Le deuxième jour est consacré aux moyens de propagande : presse, radio, télévision, film. Le troisième jour, à la psychologie des vacanciers, aux meilleurs moyens de leur donner satisfaction. Le quatrième, enfin, verra se dérouler des discussions sur la théorie et la pratique, les questions d'ordre professionnel, la concurrence à l'intérieur et à l'extérieur de la profession. En marge des cours proprement dits, des réunions auront lieu, permettant de libres entretiens et échanges d'idées entre les participants des divers pays représentés.

L'auto-top se perfectionne

En France, on est en train de normaliser ou de rationaliser le « stop ». Pour le moment, seuls les Parisiens peuvent bénéficier de ce progrès.

Supposons donc que vous trouviez à Paris, un jeudi, et que vous vouliez mettre en pratique la nouvelle formule.

Vous prenez le téléphone, et vous composez les sept lettres suivantes : P - R - O - V - O - Y - A.

PROVOYA, c'est une agence qui met en rapport les passagers à la recherche d'un transport bon marché, et les automobilistes qui disposent d'une ou de plusieurs places dans leur voiture.

Au bout du fil, vous entendez donc une voix qui vous dit :

— PROVOYA écoute !

A vous d'expliquer :

— Je voudrais me rendre dans la vallée du Rhône, jusqu'à Valence.

— Très bien, monsieur, répondez la voix. Je consulte mes fiches...

Puis, au bout de quelques secondes de silence, la réponse vous est donnée :

— Vous avez un automobiliste qui se rend demain en Avignon. Nous vous signalons que vous avez à payer une inscription de 10 francs à PROVOYA qui vous donne droit à un départ de Paris. Votre conducteur vous demandera certainement une participation aux frais d'entretien, variant de 2 à 3 centimes le kilomètre. Si, d'accord, veuillez passer à nos bureaux... (suit indication de l'adresse).

La formule est nouvelle. On nous dit qu'elle rencontre déjà un assez bon succès.

Un concours d'affiches touristiques

Cet été a eu lieu à Catane (Sicile) une exposition internationale d'affiches touristiques. Trente et un pays participaient à

cette exposition, avec un total de 438 affiches. Le jury, chargé de distribuer les prix, avait vraiment l'embarras du choix. Le premier prix, sous forme de l'« Eléphant d'Or », a été attribué à trois affiches touristiques suisses. L'Espagne et la France se sont classées respectivement deuxième et troisième.

L'affiche touristique est devenue un art qu'il faut traiter avec soin.

H. REVOL.

Avis aux monteurs-électriciens

L'Association valaisanne des installateurs-électriciens, d'entente avec le Service cantonal de la formation professionnelle et le Centre de formation professionnelle et en collaboration avec la Commission professionnelle paritaire des installateurs-électriciens, organise en 1968 - 69

UN COURS DE PERFECTIONNEMENT pour monteurs-électriciens

D'une durée de 72 heures, ce cours se donnera le samedi matin à Sion dès le 16 novembre 1968.

Peut être admis à fréquenter ce cours, le monteur-électricien en possession du certificat de capacité.

Les inscriptions doivent être adressées directement par écrit au Bureau des Métriers, avenue de Tourbillon 33, 1951 Sion, en indiquant le nom, prénom, année de naissance, date des examens de fin d'apprentissage, employeur et adresse exacte

jusqu'au 8 novembre 1968

D'autre part, en janvier 1969, un cours pour monteurs de téléphone travaillant dans des entreprises au bénéfice d'une « Concession A » sera également organisé.

A Thonon, fermeture de la Maison de la culture

La Municipalité de Thonon ayant, par délibération du 1er septembre 1968, refusé sa subvention à la Maison de la culture, l'Etat d'autre part, ayant refusé d'augmenter son pourcentage de participation aux dépenses de fonctionnement, la Maison de la culture de Thonon et du Chablais est en péril. Pour obtenir le maintien de son fonctionnement par une meilleure participation financière de l'Etat, par la démocratisation de la gestion à l'aide d'une réforme des statuts ouvrant l'Assemblée générale à tous les adhérents, un Comité de défense s'est constitué. Ce comité a déjà recueilli l'adhésion de nombreux Thononnais.

Son bureau a rencontré M. le sous-préfet, M. Sautier, président du Conseil d'administration de la Maison de la culture.

Le 25 octobre 1968, le bureau du Comité de défense a réuni l'Assemblée générale du comité à laquelle il a rendu compte de ses travaux. La date du 8 novembre a été retenue pour une assemblée générale des adhérents et des sympathisants de la Maison de la culture.

Les fromages valaisans dans nos hôtels et restaurants

Sous la présidence de M. Paul Guntern, l'Association des intérêts touristiques du Haut-Valais s'est réunie pour discuter des diverses questions qui seront portées à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, au début de mars 1969.

Un point intéressant concerne l'offre dans nos hôtels et restaurants, des fromages du Valais. Une conférence sera donnée par M. Nellen, directeur de la Fédération valaisanne des producteurs de lait.

Solidarité du pays avec la paroisse réformée de Sion

Dimanche 13 octobre, la première pierre de la future église réformée de Sion était posée, au cours d'une manifestation à laquelle participaient plusieurs représentants de l'Eglise catholique romaine. Trois semaines plus tard, dimanche 3 novembre, le protestantisme suisse manifesterait sa solidarité avec la paroisse de Sion à l'occasion de la fête de la Réformation. La Société suisse de secours aux protestants dissimulés a décidé, en effet, d'affecter la plus grande partie de son collecte faite ce jour-là dans tout le pays à la construction de la nouvelle église de Sion.

Depuis 125 ans, une communauté protestante existe dans ce chef-lieu valaisan. En 1876 fut construit à Sion le premier temple du Valais ; il comptait 120 places. Aujourd'hui, l'Eglise réformée valaisanne réunit huit paroisses, dont celle du chef-lieu. Fort de 1400 personnes et qui s'étend dans la plaine du Rhône de Saint-Pierre-de-

Clages à Saint-Léonard, jusque dans les vallées adjacentes. Le pasteur en est M. Charles Bolay.

Il y a longtemps que l'ancien lieu de culte est insuffisant, à tous égards. Aussi la paroisse a-t-elle pris la décision d'en reconstruire un nouveau sur le même emplacement. Le projet, dû à un architecte de la place, M. Pierre Schmidt, prévoit à l'étage inférieur des locaux destinés à l'école de la paroisse et à la jeunesse, et à l'étage supérieur un lieu de culte de 375 places, ainsi qu'une salle de réunion. Les travaux sont dévisés à 1 350 000 francs : l'effort financier de la paroisse est de 435 000 francs, tandis que la commune de Sion accorde un subside de 100 000 francs. Il reste donc à trouver une somme de 815 000 francs, ce pourquoi les protestants du Valais central comptent sur la générosité de leurs coreligionnaires de tout le pays.

Station-service
du Bois-Noir
(St-Maurice)

essence
hors trust
normale
56 ct
Super 61 ct

Mêmes prix à notre

Station de la route de
Chavannes, Lausanne

à 500 mètres de la croisée
de Chavannes, à 800 mètres
de l'entrée sud de l'auto-
route direction Genève ou
Berne.

H. Badan & Cie Lausanne

Les tennismen romands ont siégé à Lausanne

Les délégués des septante-six clubs que compte le Groupement romand de tennis ont tenu leur assemblée générale annuelle à Lausanne sous la présidence de M. G. Bourgeois, de Genève. Faisant le point de la saison écoulée, les divers responsables du comité ont relevé les succès du tennis romand, qui peut faire état du palmarès suivant :

Championnats suisses juniors. — Victoires, dans les simples, de Marilyn Chessex (Blonay) et de la Genevoise Monique Siegel, respectivement chez les juniors et chez les cadettes, alors que Laurent Brechbühl est champion suisse juniors en double.

Championnats suisses toutes séries. — Anne-Marie Studer (Nestlé) en simple et en double mixte avec Mathias Werren (Genève) pour partenaire ; chez les messieurs, Dimitri Sturza en a fait autant avec l'aide, en double, du même Mathias Werren.

Championnat suisse interclubs. — Les titres en Ligue nationale A sont revenus chez les messieurs au TC Lausanne-Sports, vainqueur pour la troisième fois en quatre ans, et chez les dames au TC Mail Neuchâtel.

FOOTBALL Première ligue

Martigny et Chênois seront opposés au Coupe suisse respectivement contre Soleure et Servette. Le plan de bataille pour le championnat est le suivant : Monthey - Le Locle, Meyrin - Cantonal, Fontanemelon - US Campagnes, Nyon - Vevey et Moutier - Stade Lausanne.

Deuxième ligue Séries inférieures vaudoises

Groupe 1. — Dans ce groupe, lutte très serrée pour la première place. En effet, nous trouvons Renens avec 8 matches et 12 points suivi par Orbe 7-11 et Assens 8-11. Demain Orbe recevra Assens nul doute que cette rencontre sera décisive pour la suite du championnat. Autres matches : Renens - Yverdon II, Bavois - Le Mont, Le Sentier - Isar Renens et Grandson - Bussigny.

Groupe 2. — La jeune équipe de Malley, en grande forme sera un leader difficile à battre, ne vient-il pas d'éliminer définitivement Montreux ?

D'autre part les Malleysans recevront dimanche matin sur le terrain du Bois-Gentil, l'excellente équipe de l'Union Sportive de Lausanne. Autres matches : Payerne - La Tour, Vevey II - Forward, Bursins - Montreux et Lutry - Chailly.

Troisième ligue

Groupe 1. — Trois candidats au titre : Nyon II (8-14), Gingins (8-13) et Tolochenaz (6-10).

Groupe 2. — Lutte très serrée entre Aigle (8-13), qui mène le bal devant les prétendants Stade-Lausanne (8-12), Saint-Léger (8-11) et Bex (7-10).

Groupe 3. — Moudon le mieux placé se trouve en troisième position avec 6 matches et 11 points, le leader pour le moment étant Assens II 9-13 et Payerne 8-11.

Groupe 4. — Yverdon III subit son premier échec et perd la première place en faveur de Donneloye, Vallorbe et Sainte-Croix gardent toutes leurs chances.

Groupe 5. — Surprise dimanche dernier à Renens, le leader Chavannes-Epesses battu nettement par Admira. Le classement en tête est le suivant : Chavannes 8-12, Admira 9-12, Penthalaz 8-11 et Prilly 6-10. Demain matin, partie importante entre Prilly et Penthalaz sur le terrain de la Fleur-de-Lys à Prilly.

L'ACVF a fixé pour le week-end 207 matches de championnat de séries inférieures.

SANCTIONS PRÉVUES EN INTERCLUBS

On a beaucoup parlé de l'interclubs qui, avec l'inscription record de 238 équipes, devient un appareil très lourd à manier. Et cela d'autant plus que certains clubs ne font pas grand chose pour faciliter le responsable de cette compétition, M. R. Haefliger (Genève). D'où l'acceptation, par l'assemblée, des sanctions suivantes pour la saison prochaine : 50 francs d'amende pour le forfait non dûment justifié au premier tour de l'interclubs romand, et 25 francs pour tout forfait au second tour (25 forfaits ont en effet été enregistrés sur 237 rencontres). D'autre part, toute qualification de joueur après coup (il y eut 165 cas de ce genre cette année) sera frappée d'une taxe de 3 francs qui s'en ira alimenter le fonds juniors. Parmi les autres décisions prises, notons le mandat donné par les délégués à M. Haefliger de demander, lors de la prochaine assemblée générale de l'Association suisse de tennis à Berne, en janvier prochain, le retour à la formule des deux simples (au lieu de trois simples) et d'un double en interclubs dames des séries B, C, D, nombre de clubs ayant de la peine à aligner trois raquettes féminines valables.

Les rapports et les comptes ayant été approuvés, l'assemblée a réélu son comité en bloc à l'exception de son chargé de presse, M. J. Dufey (Lausanne), qui, pour des raisons de santé, a cédé la place à M. J.-P. Coeytaux (Genève). Clubs vérificateurs des comptes : TC International (Genève), Nyon et Lancy (Genève), suppléant. Enfin, l'organisation des prochains championnats romands a été confiée au canton de Fribourg, alors que la prochaine assemblée générale aura lieu, comme d'habitude, à Lausanne.

J. D.



HOCKEY SUR GLACE Ce soir à 20 h. 30 Genève-Servette en danger à Viège ?

Sans vouloir chercher à minimiser le titre de champion suisse de La Chaux-de-Fonds, force est de reconnaître que Genève-Servette a laissé la saison dernière la (plus) grande partie de ses espoirs sur la patinoire de Viège. Ce n'était, hélas ! pas une nouveauté pour les Grenats, même au temps de leur plus belle gloire. Voilà donc les visiteurs particulièrement avertis, surtout après leur surprenante et inexplicable défaite de Davos (3-1). Le prétendant à la succession de La Chaux-de-Fonds aurait-il lui aussi les pieds d'argile ?... Sous la direction du franco-canadien Laurendeau, Genève-Servette a troqué l'école tchécoslovaque de Hajni. La mutation ne se fait certes pas en un seul jour, mais les Genevois ont du bois pour tenir un rôle en vue dans le présent championnat. Avec la cotation nouvelle, ils entendront par conséquent tirer les leçons de Davos sans délai et renouer avec le succès. L'ossature avec Clerc, Müller, Chappot, Naef, Henry, Sprecher et les deux Valaisans Moulin (ex Martigny) et Voide (Chippis) tentera de rompre le signe indien. Sévèrement battu par Zurich (5-1) et Sierre (7-1), Viège a besoin de se reprendre et Bassani surtout de retrouver la confiance et la plénitude de ses moyens. L'équipe manque pour l'instant de maturité, mais est fort capable un soir de réussir à bousculer les meilleurs. Ainsi, si Genève-Servette part avec une très bonne cote, Viège peut se surpasser et, qui sait ?... We.

Victoire de Klagenfurt

A Klagenfurt, en match aller comptant pour le premier tour de la Coupe d'Europe des clubs champions, AC Klagenfurt a battu le HC Jesenice, champion de Yougoslavie par 6-4 (3-2, 0-1, 3-1).

Coupe de Suisse Xamax-Sion

Les Sédunois devraient se concilier les faveurs de la Coupe

Nous croyons en effet que ce genre de compétition convient à leur tempérament à cause de sa rigueur et surtout parce qu'elle peut hisser vers de hauts sommets sportifs. Les souvenirs de 1965 sont encore présents à la mémoire de tous pour que toute autre explication soit inutile.

Il reste pourtant que le chemin menant à cette consécration, assez lointaine reconnaissons-le, présente au départ une embûche sérieuse qui a nom : FC Xamax. Co-leader actuel de Ligue nationale B, l'équipe neuchâteloise est certainement plus forte que la saison passée au cours de laquelle le Lausanne-Sports (4-2) fut sa victime en Coupe de Suisse précisée-ment.

C'est-à-dire que le FC Sion va trouver face à lui un adversaire très valable qu'il serait dangereux de sous-estimer comme ce fut le cas dimanche dernier avec Saint-Gall. Cette défaite, que paradoxalement nous voudrions bénédiction, ne fut pas un accident mais bien le résultat d'une certaine insuffisance, inconsciente peut-être, mais qui, en réalité, se traduisit par une manière de jouer dont l'indiscipline et l'incohérence furent les caractéristiques majeures. Nous savons que la leçon a porté ses fruits et que l'auto-critique cons-

tructive lut au programme de la semaine écoulée. En bref, pas trace de découragement chez les Sédunois qui, nous l'espérons, mettront à profit leurs expériences tant heureuses que malheureuses pour « faire la différence ». Au petit jeu des statistiques, l'alternance des performances de l'équipe valaisanne nous annonce un jour « avec » : avec la réussite, avec la chance, avec tout ce qui fait qu'un match peut être gagné lorsqu'on y met tout son cœur, sa bonne volonté et sa rage de vaincre. Nous comptons sur les Lipawski, Kunzi, Jungo, Germanier, Walker, J. Delaloye (qui reprend la compétition), pour que la déense soit sûre. Sixt, Hermann et Perroud, au milieu du terrain devront être conscients de l'importance de leurs rôles au milieu du terrain, devront être conscients de l'importance de leurs rôles dans les phases offensives et défensives alors que Brutlin, Zingaro et Elsig s'en iront guerroyer aux avant-postes avec leur générosité et leur engagement coutumier. Seront aussi de l'expédition neuchâteloise : Kunzi, Boillat, Savary et Frochaux. Le match débute à 14 h. 30 au stade Clematide.

Martigny - Soleure

Après avoir éliminé successivement Monthey, Plan-les-Ouates, et enfin Fribourg, la première garniture du Martigny-Sports rencontrera sur son terrain du Stade municipal l'excellente formation de Ligue nationale B, le FC Soleure. Le team de la ville des Ambassadeurs connaît en ce championnat des fortunes diverses. En effet, elle s'en est allée, il y a quinze jours, battre son rival cantonal le FC Granges et cela par le score de 4 à 2 qui n'admet pas de réplique, pour succomber par excès de confiance face à Mendrisio. Comme on le voit, cette équipe est capable du meilleur comme du pire. On peut en déduire cependant qu'elle ne prendra certes pas le déplacement en terre valaisanne à la légère, et mettra tout en œuvre pour redorer son blason quelque peu terni face aux bouillants Tessinois. Elle a dans ses rangs des joueurs de valeur tels que Orpi (ex-Lucerne), Jaworski, entraîneur-joueur, Thimm, le canonier allemand que nous connaissons à Locle, etc. Face à cette équipe redoutable, la jeune équipe locale ne s'offrira certes pas en holocauste, mais se défendra avec bec et ongles, nullement impressionnée par la réputation de l'adversaire, et qui sait...

Cette importante rencontre aura lieu à 14 h. 30, précédée par une rencontre de juniors inter A entre Martigny et Lausanne-Sports à 12 h. 45. A 10 h. 45, la deuxième équipe locale sera opposée en championnat à Saint-Gingolph.

Avec les jeunes boxeurs du Vieux-Pays

N'ayant pas à disposition les moyens financiers qui sont ceux de la télévision française, la TV romande n'a pu « payer le luxe » de nous donner la transmission complète des éliminatoires et des finales olympiques de boxe.

Pour les téléspectateurs valaisans, privés des chaînes de l'ORTF, ce sport spectaculaire par excellence aura été quasi absent du petit écran. Mais, si les amateurs du « noble sport » n'auront pas été gâtés durant les Jeux de Mexico, ils vont l'être bientôt grâce au dynamisme actuel du CSB.

En effet, lors de l'assemblée du 29 octobre, les dirigeants du club sédunois de boxe ont décidé la mise sur pied de plusieurs « meetings » en terre valaisanne. La première réunion aura lieu à Savièse au début de décembre. Quant aux suivantes, elles se dérouleront à Vétroz, Sierre et Martigny. Enfin, au terme de leur tournée « en province » les poulains de l'entraîneur Espinoza se produiront, espérons le, dans la capitale valaisanne dont ils portent fièrement les couleurs.

FOOTBALL

Le Mexique bat le Brésil à Rio

A Rio-de-Janeiro, en match international joué en nocturne, le Mexique a battu le Brésil par 2-1 (mi-temps 1-1).

informations et renseignements pratiques

Memento

POLICE (pour les cas graves) (027) 2 56 56
AMBULANCE (027) 2 71 71

MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05
Pharmacie de service : Vouilloz, tél. : (026) 2 21 79.
Exposition : Hôtel de Ville : Cesco Sciana.

MONTHEY

Service médical : (025) 4 28 22 ou 4 11 92
Pharmacie de service : Raboud, tél. : (025) 4 33 22.
Exposition : Hôtel du Cerf : Matthey Dorret.

SIERRE

Service médical : (027) 5 06 21 - 5 07 03
Pharmacie de service : Zennuffinen, tél. : (027) 5 10 29.
Exposition : Manoir : Luc Lathion.

SION

Service médical (027) 3 71 71
Pharmacie de service : Fassmeyer, tél. : (027) 2 16 59.
Exposition : Carrefour des arts : Roland Weber.

A la "Feuille officielle suisse du commerce"

BUREAU DE SAINT-MAURICE

22 octobre 1968. Garage.
R. Pont et J. Bochatay, à Martigny-Combe, garage sous enseigne « Garage Transalpin » etc., société en nom collectif (FOSC du 5 juin 1961, p. 1611). Le 21 octobre 1968, l'associé Jean Bochatay s'est retiré de la société ; celle-ci est dissoute ; la raison sociale est radiée. L'associé Roland Pont continue seul les affaires au sens de l'article 579 OR sous la raison individuelle R. Pont.

BUREAU DE SION

21 octobre 1968. Immeubles.
Prachavioz S. A., à Sion, achat, construction et vente de tous immeubles (FOSC du 4 janvier 1962, No 2, p. 19). Roland Charpillot a démissionné ; sa signature est radiée. Roger Ammann, d'Aadorf (TG), à Sion, a été nommé administrateur unique avec signature individuelle.
21 octobre 1968. Immeubles.
Perouaz S. A., à Sion, achat, construction et

vente de tous immeubles (FOSC du 4 janvier 1962, No 2, p. 19). Roland Charpillot a démissionné ; sa signature est radiée. Roger Ammann, d'Aadorf (TG), à Sion, a été nommé administrateur unique avec signature individuelle.

21 octobre 1968. Immeubles.

S.I. Le Vieux Bisse S. A., à Sion, achat, construction et vente de tous immeubles (FOSC du 7 mars 1962, No 55, p. 701). Roland Charpillot a démissionné ; sa signature est radiée. Roger Ammann, d'Aadorf (TG), à Sion, a été nommé administrateur unique avec signature individuelle.

21 octobre 1968. Immeubles.

Pramiri S. A., à Sion, achat, construction et vente de tous immeubles (FOSC du 4 janvier 1962, No 2, p. 19). Roland Charpillot a démissionné ; sa signature est radiée. Roger Ammann, d'Aadorf (TG), à Sion, a été nommé administrateur unique avec signature individuelle.

21 octobre 1968.

Hôtel du Golf et des Sports S. A., à Crans-sur-Sierre, commune de Chermignon, exploitation de l'hôtel du Golf et des Sports à Crans-sur-Sierre (FOSC du 17 avril 1967, No 88, p. 1303). Claudine Bonvin, épouse séparée de biens de Jean-Claude, de Chermignon, à Crans, commune de Chermignon, a été nommée administratrice, avec signature individuelle.



ETOILE - Martigny

Ce soir samedi : RELACHE
Dimanche 3 à 14 h. — ENFANTS dès 7 ans
Dimanche 3 à 20 h. 30 16 ans révolus
Le fameux film à grand spectacle
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS
avec David Niven et Shirley McLaine.
Participez au concours Radio-TV ! Premier prix : une voiture Sunbeam.
Domenica alle ore 17 In italiano
La vera storia commovento di
MARIA GORETTI
16 anni comp.

REX - Saxon

Ce soir samedi : RELACHE
Dimanche 3 novembre 16 ans révolus
Gary Cooper et Ingrid Bergman dans
POUR QUI SONNE LE GLAS ?
Un « classique » d'après Hemingway.

MICHEL - Fully

Ce soir samedi : RELACHE
Dimanche à 15 h. 30 ENFANTS dès 7 ans
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS

Dimanche à 20 h. 30 16 ans révolus
Lex Barker et Maria Pershy dans

MISTER DYNAMITE

Une action qui vous donne le frisson !

CORSO - Martigny

Ce soir samedi : RELACHE
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 - 16 ans révolus.
Un brillant spectacle de cape et d'épée

ZORRO LE REBELLE

avec Howard Ross et Dino de Santis.
Dimanche à 17 heures 16 ans révolus
Un « policier » avec Robert Stack

OPÉRATION TOKIO

CINÉMA ABEILLE - RIDDES

Vendredi 1^{er} et dimanche 3 novembre
Un cercueil pour le shériff
Un mélange de violence et d'humour.
P 1600 S

CINÉMA D'ARDON

Vendredi - Samedi - Dimanche 16 ans
Attention ! horaire avancé : 20 h. 30
Des faits authentiques relatant les intrigues et la puissance d'une époque prestigieuse.

L'EXTASE ET L'AGONIE

Un scope-couleurs d'une valeur artistique exceptionnelle.
Domenica alle ore 16.30 : versione italiana
P 1602 S

SAILLON : assemblée générale du Parti radical

Les membres du Parti radical démocratique de Saillon sont convoqués en assemblée générale le samedi 2 novembre 1968, à 16 heures, à la Salle de l'Helvétienne.

Ordre du jour : élections communales.
Le comité.

Dès réception, envoyez votre bordereau d'impôt pour contrôle au
BUREAU DÉFENSE DU CONTRIBUABLE
Edgar Zufferey,
Conseiller fiscal et fiduciaire
SIERRE
Rue Centrale 6 - 027 5 05 61

LE CONFÉDÉRE. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef : Gérard Rudaz. — Rédaction et administration : Place de la Gare, Sion. — Téléphone (027) 2 92 22, 2 92 23 (deux lignes). — Téléc : Conf. 38 206. — Case postale 503, Sion. — Compte de chèques postaux : 19 - 58 Sion. Abonnements : Un an Fr. 48.— ; six mois Fr. 25.— ; trois mois Fr. 13.—. Pour l'étranger, demander le tarif. — Publicité : Régie des annonces, Publicitas S. A., Sion. Tarif : Annonces 17 ct. le millimètre. Réclames : 60 ct. le millimètre.

La publicité ne coûte pas cher !

Dans son numéro 9/10, 1966, la revue « Schweizer Reklame » a publié la tablelle suivante. On y trouve, exprimées en pour cent du chiffre d'affaires, les dépenses publicitaires de diverses branches économiques.

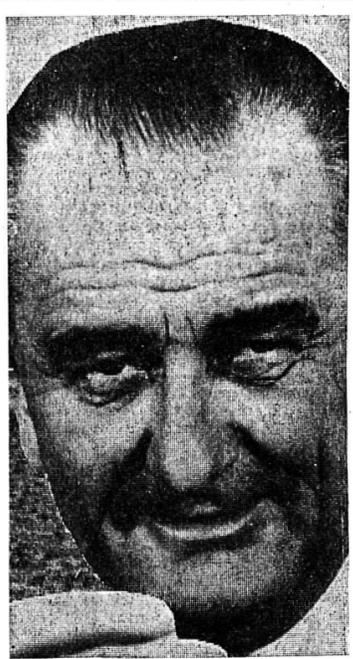
Branches/Dépenses publicitaires en pour cent du chiffre d'affaires :	
Assurances	0,5
Alimentation	0,5
Vêtements de travail	1-5
Vins	1,5
Produits chimiques	1,5
Machines de bureau	1,5
Industrie des machines	2
Fabrication des chaussures	2
Automobiles	2
Confection messieurs et garçons	2,5
Rideaux	2,5
Bas	3
Grands magasins	3
Textiles	3-8,5
Confection dames	3,5
Friandises	5
Meubles	5
Machines à laver	5
Appareils ménagers	7
Edition de livres	7,5
Boissons sans alcool	10
Produits de lessive	10

Ces chiffres n'ont évidemment qu'une valeur indicative. Pour le lancement d'un nouveau produit, par exemple, l'investissement publicitaire peut être considérablement élevé.

La tablelle qui précède montre que les frais de publicité ne représentent, dans la plupart des cas, qu'une très faible part du chiffre d'affaires. On ne saurait donc parler d'un renchérissement de la marchandise.

En revanche, ce qui n'apparaît pas dans cette tablelle, ce sont les baisses de prix rendues possibles par une bonne publicité et la production accrue qui en résulte.

Après la décision prise par le président Johnson Depuis hier, les avions américains ne bombardent plus le Nord-Vietnam



PORTRAIT DU JOUR Lyndon JOHNSON

Celui qui, dès sa première heure de locataire de la Maison-Blanche, voulut être le « Président de la paix », aura donc fait « in extremis » le geste attendu de la « désescalade » au Vietnam. En quittant son poste en cette fin d'année 1968 — pour sa soixantième année puisqu'il naquit en 1908 — Johnson, en habile politicien, n'aura pas raté sa sortie... et il aura du même coup amené de l'eau au moulin de celui dont il voudrait faire son fils spirituel : Hubert Humphrey.

Né près de Stonewall, Lyndon-Baines Johnson, familièrement appelé « L. B. J. », est le parfait Texan ; il incarnerait à ravir tous les shérifs de tous les films de cow-boys, et c'est d'ailleurs sous le signe de son Texas natal qu'il mena sa campagne électorale de 1964. Il s'était même fait photographier se promenant à cheval, coiffé d'un grand chapeau de cow-boy. Mal lui en prit. Des journaux, en effet, critiquèrent sa tenue de cavalier et l'un d'eux écrivit une phrase qui fit fortune : « Il chevauche à la manière d'un sac de pommes de terre sur le plateau avachi d'une balance ! ».

En parfait Américain arrivé au sommet de l'échelle sociale, Johnson n'est parti de rien ; il ne fut ni créateur de chaussures ni créateur de journaux, mais travailla comme cantonnier. Pourtant, son chemin dans la vie, il le doit à la politique. Calculateur, rusé, sachant comme pas un attendre son heure, il est à l'état pur un politicien professionnel, parfaitement préparé à la conquête du pouvoir. Le hasard lui a, de plus, donné un solide coup de pouce puisque, au terme de l'amendement XXII à la Constitution, entré en vigueur en 1951, une nouvelle candidature Johnson eût été impossible si Kennedy avait été assassiné avant le 5 janvier 1963. Or, il le fut le 22 novembre. A quelques mois près, Johnson aura donc été imparti du délai de pouvoir le plus long qui soit accordé actuellement à un président...

Evocant « la sereine autorité d'Eisenhower, le charme et le romantisme entourant la figure promise au martyre de John Kennedy », Raymond Cartier relève le contraste incarné par Johnson, cet homme assez dépourvu d'attrait, « peu susceptible de provoquer l'enthousiasme et l'amour ».

« L. B. J. », même s'il parle mal, d'une voix monotone et papalard de clergymen rusé, n'en aura pas moins été, à 44 ans, le plus jeune président des débats du Sénat américain. En 1956, on le trouve à Paris dans la délégation américaine à l'OTAN. Vice-président, il fut l'envoyé spécial de Kennedy sur le mur de Berlin pour rassurer les Berlinois. Président dans les circonstances dramatiques que l'on sait, il sera, malgré lui, l'homme de la guerre au Vietnam et l'inventeur de l'escalade. Son geste d'hier suffira-t-il à effacer cette étiquette ?

J.-P. Tz.

WASHINGTON. — Le président Johnson a finalement rompu le suspense des quinze derniers jours en annonçant jeudi soir à la nation américaine qu'il avait décidé, sur une réponse positive d'Hanoï à ses propositions, d'ordonner l'arrêt complet de tous les bombardements américains du Nord-Vietnam à partir de 8 heures locales (13 heures GMT), vendredi.

M. Johnson a toutefois lancé une mise en garde claire et nette : Il faut que sa décision soit rapidement suivie de discussions fructueuses sur le fond du problème. Discussions auxquelles des représentants du gouvernement sud-vietnamien ainsi que du Front national de libération participeront désormais.

Le chef de l'exécutif a mis l'accent sur le fait que le peuple américain ne tolérera aucune manœuvre dilatoire et encore moins que l'ennemi cherche à tirer parti des conversations pour améliorer sa position militaire sur le terrain.

Bien qu'il ait averti le peuple américain qu'il devait s'attendre encore à de durs combats et ne se faire aucune illusion sur le rétablissement rapide d'une paix dura-

ble au Vietnam, M. Johnson a souligné qu'il n'admettrait pas que l'ennemi poursuive ses bombardements des villes sud-vietnamiennes ou se livre à des violations de la zone délimitée pendant que les pourparlers sont en cours.

RÉACTIONS OFFICIELLES AMÉRICAINES

WASHINGTON. — La décision prise par le gouvernement des Etats-Unis d'interrompre tous les bombardements du Nord-Vietnam est fondée essentiellement sur l'existence de « bonnes raisons de croire » que les opérations militaires diminueront d'intensité et que des conversations fructueuses s'ensuivront, déclare-t-on jeudi dans les milieux officiels américains.

Il ne s'agit pas d'un « cessez-le-feu », pas plus que d'un arrêt inconditionnel des opérations dirigées contre la partie méridionale du Nord-Vietnam, ajoute-t-on. On pense que les combats continueront pendant un certain temps au Sud-Vietnam mais il s'agit d'un « nouveau pas » vers le règlement pacifique du conflit vietnamien.

Réactions favorables dans le monde

SOUTIEN DES PHILIPPINES

MANILLE. — M. Ferdinand Marcos, président des Philippines, a assuré aujourd'hui de son soutien la récente prise de position du président Johnson, concernant l'arrêt des bombardements sur le Nord-Vietnam.

LE PAPE SE RÉJOIT DE LA DÉCISION

CITÉ DU VATICAN. — Le pape Paul VI s'est félicité de la décision des Etats-Unis de cesser leurs bombardements contre le Vietnam du Nord. Il espère que cette suspension des attaques conduira à une paix durable.

COMMUNIQUÉ DE L'ÉLYSÉE A PARIS

PARIS. — La présidence de la République française communique : « En décidant, dans des conditions très judicieuses et très méritoires, de mettre un terme aux bombardements du Nord-Vietnam, le président des Etats-Unis a ouvert la voie qui peut conduire à la fin des hostilités, puis à la paix en Indochine. »

SATISFACTION A LONDRES

LONDRES. — Le gouvernement britannique a accueilli avec satisfaction vendredi matin aux premières heures, l'annonce de l'arrêt des bombardements sur le Vietnam du Nord. Un porte-parole du « Foreign Office » a affirmé que le gouvernement britannique avait été informé à l'avance par la Maison-Blanche et qu'une déclaration officielle du premier ministre, M. Harold Wilson, allait être rendue publique plus tard.

Mme GANDHI : « COMPRÉHENSION ET COURAGE »

DELHI. — Mme Indira Gandhi, premier ministre indien, a déclaré : « Le président Johnson a fait preuve de compréhension et de courage en prenant cette décision. Nous le félicitons et remercions tous ceux qui ont contribué à ce développement longuement attendu. » L'Inde avait constamment déclaré depuis le début de la guerre du Vietnam que l'arrêt des bombardements était l'étape préliminaire à un règlement du conflit vietnamien.

RÉACTION CANADIENNE

OTTAWA. — « Le monde entier se réjouit de la décision du président Johnson d'arrêter les bombardements sur le Nord-Vietnam », a déclaré jeudi soir M. Mitchell Sharp, ministre canadien des affaires étrangères. « C'est là un acte courageux, a-t-il poursuivi, et nous espérons tous qu'il conduira à une désescalade de la guerre des deux côtés. »

AU SUD VIETNAM : « CAPITULATION ! »

SAIGON. — Le général Duong Van Minh, héros de la révolution de novembre 1963, qui renversa le régime du président Ngo Dinh Diem, a condamné en termes très sévères la décision unilatérale du président Johnson de cesser totalement les bombardements au Nord-Vietnam.

C'est une capitulation devant l'ennemi, une soumission, a-t-il déclaré à l'agence France Presse. « Toute décision militaire doit être prise en accord avec le gouvernement du Sud-Vietnam. »

ACCUEIL « CHALEUREUX » A TOKYO

TOKYO. — Le gouvernement japonais accueille « chaleureusement » l'annonce de l'arrêt des bombardements américains sur le Nord-Vietnam, a déclaré le chef du cabinet du premier ministre nippon, M. Toshio Kimura.

D'autre part, la bourse de Tokyo a réagi favorablement dès que l'annonce de l'ar-

rêt des bombardements a été connue. Une faible hausse, notamment, a été enregistrée sur les actions de sociétés de matériaux de construction, qui comptent participer à la reconstruction du Sud-Vietnam.

BONN : POUR UNE SOLUTION JUSTE

BONN. — Dans une premier commentaire à la décision du président Johnson sur le Vietnam, un porte-parole gouvernemental a exprimé cette nuit l'espoir que cette initiative des Etats-Unis trouve un écho favorable chez l'autre parti et aboutisse à la « solution juste » que le gouvernement fédéral allemand souhaite pour le peuple vietnamien.

PÉKIN : UNE MANŒUVRE D'ESCROQUERIE

PÉKIN. — La décision des Etats-Unis d'arrêter les bombardements contre le Vietnam du Nord est considérée par la Chine populaire comme « une manœuvre d'escroquerie et un complot de l'impérialisme américain et du révisionnisme soviétique ». Il s'agit, dit-on à Pékin, d'une « prétendue paix » destinée en réalité à « éteindre la flamme de la lutte du peuple vietnamien contre l'agression américaine. »

Chronologie des bombardements

WASHINGTON. — Voici la chronologie des principales phases des bombardements américains contre le Vietnam-Nord, d'après le Département de la défense :

5 août 1964 : premier raid au-dessus du 17e parallèle, en représailles contre l'attaque de deux destroyers américains par des vedettes lance-torpilles nord-vietnamiennes.

7 février 1965 : début des bombardements quotidiens à la suite d'une attaque de mortiers contre la ville de Pleiku. Les raids continuent cette fois.

12 au 18 mai 1965 : première « pause » dans les bombardements.

18 juin 1965 : premier raid des bombardiers lourds octoréacteurs « B-52 » contre le Nord-Vietnam.

24 décembre 1965 au 31 janvier 1966 : seconde pause.

24 juillet 1966 : premier raid contre la région de Hanoï (armée de l'air) et contre celle de Haiphong (aéronavale).

24 décembre au 26 décembre 1966 : troisième trêve aérienne.

31 décembre 1966 au 2 janvier 1967 : quatrième trêve.

8 au 14 février 1967 : suspension — la cinquième — des bombardements (fête du Tet)



POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Au Vietnam, la paix n'est pas pour demain.

Par décision du président Johnson, les bombardements sur le Vietnam du Nord ont cessé hier à quatorze heures. Les « conversations » de Paris, restées très longtemps un dialogue de sourds, vont pouvoir se transformer en véritables négociations. Cette relance, qui intervient à moins d'une semaine des élections présidentielles américaines, était devenue urgente pour les deux adversaires.

Lorsque, fin mars, L.-B. J. annonça à la fois son intention de ne pas se représenter et l'arrêt des bombardements au nord du 19e parallèle, tout le monde admit qu'il était décidé à conclure son règne par un coup d'éclat susceptible de faire passer son nom à la postérité. Il sera désormais celui qui rendit la paix possible. Sur le plan intérieur, sa décision remet sérieusement en question l'avance de Richard Nixon sur le vice-président Humphrey. La cote de ce dernier, qui semblait, il y a quelque temps, irrémédiablement battu, était notablement remontée dans les dernières semaines. Elle restait pourtant bien au-dessous de celle de son rival républicain.

Les Vietnamiens du Nord avaient eux aussi intérêt à ce qu'un pas en direction de la paix soit fait. Une éventuelle victoire de Nixon n'était certainement pas pour leur plaire. Le candidat du parti de l'éléphant s'est jusqu'à présent soigneusement gardé de prendre une position claire face au problème indochinois. Sa position relativement à droite dans l'éventail politique américain permet néanmoins de penser qu'il aurait adopté une attitude plus intransigeante que Hubert Humphrey. Aujourd'hui, on imagine mal qu'il puisse, s'il était élu, revenir sur la décision que vient de prendre le président en charge.

Si l'arrêt des bombardements est un fait extrêmement positif, il ne faudrait pourtant pas s'imaginer qu'il puisse amener la fin rapide des hostilités au sud du 17e parallèle. Par le simple fait qu'ils ont été et restent incapables de la gagner, les Américains ont perdu la guerre et devront bien un jour quitter le pays. Mais leurs adversaires ne sont de loin pas assez forts pour les y contraindre. Sanctionné par un traité de défaite qui apparaît aussi peu dans les faits semble une gageure.

Lorsque furent conclus les accords de Genève de 1954, la France venait de perdre une très grande bataille et la situation sur le plan militaire était devenue délicate. Pourtant, la répartition du Vietnam en deux zones, dont une seule passait sous contrôle communiste, lui permit de sauver la face.

Or, les Américains, outre le fait qu'ils n'ont perdu aucune bataille décisive, ne disposent pas d'une solution de ce genre qui leur permettrait de sortir de la guerre la tête haute. La seule partition désormais possible est celle des responsabilités ministérielles au sein du gouvernement de Saïgon. Une telle opération ne peut évidemment aboutir qu'à une complète mainmise sur l'Etat par les communistes qu'on aurait installés au pouvoir. On peut donc bien penser que l'équipe groupée autour du général Thieu ne fera rien pour faciliter les choses à ses alliés d'outre-Pacifique.

Aussi pourrait-on voir, dans les prochains mois, un changement qui amènerait à Saïgon des hommes moins franchement anticommunistes. La tâche de l'« Oncle Sam », qui est désormais de s'assurer un retrait « honorable », en serait tellement facilitée...

R. JOSEPH.

Après la mort de M. Papandréou la famille refuse les obsèques nationales

ATHÈNES. — M. Georges Papandréou a succombé hier matin à une embolie cérébrale survenue vingt-quatre heures après l'opération chirurgicale subie jeudi. Transporté le 24 octobre à l'hôpital à la suite d'une hémorragie provoquée par un ancien ulcère, il avait d'abord semblé se remettre. Mais une semaine plus tard, une série d'hémorragies gastro-intestinales ve-

naient brusquement aggraver son état, au point qu'une intervention chirurgicale fut décidée, dans un effort désespéré pour sauver sa vie.

M. Georges Papandréou, qui avait 80 ans, avait à son chevet au moment de sa mort son second fils Georges et sa belle-fille Margaret, épouse d'Andreas Papandréou.

La famille Papandréou refuse les obsèques nationales

ATHÈNES. — La famille de M. Georges Papandréou a refusé les obsèques nationales qu'offrirait le gouvernement à l'ancien premier ministre et a demandé de s'occuper elle-même de ses funérailles. Elle a demandé également que les obsèques aient lieu dimanche et que le corps soit transporté à la cathédrale d'Athènes.

Vingt personnes tombent à la mer en admirant une nageuse olympique!

Vingt personnes sont tombées à la mer lors de l'accueil triomphal à Split de la nageuse yougoslave Djurdja Bjedov, médaillée d'or et d'argent à Mexico. Une dizaine de personnes ont été blessées.

Comité central du PC de Chine : Liou Shao Shi exclu !

PEKIN — Une session plénière élargie du 8e Comité central du PC de Chine a été tenue du 13 au 31 octobre derniers à Pékin, annonce un communiqué officiel diffusé par l'agence « Chine nouvelle ». Le comité central, indigné par les crimes contre-révolutionnaires de Liou Shao Shi, a décidé à l'unanimité de l'exclure du parti et de le démettre de toutes les fonctions qu'il occupe tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parti.

Orage : 2 morts à Savone

SAVONE — Deux morts, plusieurs hectares de terrains inondés, une vingtaine de voitures endommagées : tel est le bilan encore provisoire d'un orage d'une violence exceptionnelle qui s'est abattu sur la région d'Albissola-Varazze près de Savone.

Vengeance israélienne

TEL-AVIV — Une action de commandos israéliens contre une centrale électrique et deux ponts situés à 230 km. au nord du barrage d'Assouan a été exécutée en raison de la violation égyptienne du cessez-le-feu sur le canal de Suez, déclare un communiqué rendu public par les services du premier ministre israélien.

La centrale aurait été totalement détruite par l'action des commandos qui ont pénétré à 200 km. à l'intérieur du territoire égyptien à partir de la côte de la mer Rouge.

Provoqué par l'imprudence d'un fumeur un incendie ravage une imprimerie de Zurich

ZURICH. — L'imprimerie Jean Frey S.A., à Zurich, où s'impriment les journaux « Blick », « Weltwoche », « Sport » et « Zueri-Leu », a été l'objet d'un violent incendie jeudi après-midi. Les dégâts s'élevèrent de 5 à 8 millions de francs. Le feu est dû à la négligence. Un jeune manœuvre, de moins de 18 ans, depuis deux mois employé dans l'entreprise, a allumé une cigarette à proximité d'une cuve de 200 litres contenant un mélange de pétrole et de benzine.

L'incendie fut annoncé à 14 h. 58 à la police. Trois à quatre minutes plus tard, le poste de premiers secours était sur place. Mais il dut d'emblée constater qu'il ne s'agissait pas simplement d'un feu de cave, comme on l'avait d'abord déclaré. En réalité, la fumée sortait sous le toit des fenêtres de l'immeuble à plusieurs étages. Les flammes avaient déjà détruit les machines off-set du premier étage. Quant aux bureaux de rédaction du « Blick », au troisième étage, ils étaient également atteints. Le feu s'est répandu par les canaux de ventilation depuis la cave jusqu'au haut de l'édifice. La lutte contre l'incendie a été très pénible, spécialement dans la cave, où les pompiers ont dû s'équiper de protection contre les gaz.

Le procureur de district, M. W. Tschudi, a déclaré que la grande rotative off-set, en service depuis deux mois, avait été arrêtée pour cause de nettoyage. Dans une grande cuve se trouvaient entreposés 200 litres d'un mélange de pétrole et de benzine destiné à nettoyer les encrers. Avant l'incendie, dix ouvriers spécialisés et deux manœuvres étaient occupés à nettoyer les cylindres. Une affiche, portant l'interdiction de fumer, était très visible à l'entrée du local. Toutefois, on a retrouvé une douzaine de mégots dans un unique cendrier. Les ouvriers ont avoué avoir fumé dans le local. Le nettoyage ayant lieu tous les jeudis, pendant le reste du temps la cuve est fermée et protégée par un couvercle.

Les douze hommes furent emmenés au poste de police, les soupçons de négligence étant très apparents. Après le premier interrogatoire, le jeune manœuvre de 18 ans avoua avoir allumé une cigarette près de la cuve et au lieu d'éteindre l'allumette en la soufflant, il l'a lancée en l'air. Du fait qu'il n'aura 18 ans que dans deux semaines, son cas a été transmis à l'avocat des mineurs. Une enquête faite par les services techniques de la police a démontré que les installations techniques fonctionnaient parfaitement et qu'il n'existait pas d'autre cause à l'incendie.

Les dégâts sont énormes. L'immeuble, terminé il y a deux mois, a fortement souffert. Une grande partie des machines doivent être réparées ou changées. Les stocks de papier ont également été touchés et la

stéréotypie est pratiquement détruite. Une des trois rotatives pourra être remise en service immédiatement. En revanche, il est assez peu probable que les deux autres puissent servir à nouveau.

A l'instant où l'incendie a éclaté, plusieurs centaines de personnes se trouvaient dans l'immeuble. Il n'y eut toutefois pas de blessés. L'entreprise Jean Frey S.A. qui, à côté des journaux déjà mentionnés, imprime encore un grand nombre d'autres périodiques, a immédiatement demandé l'aide d'imprimeries de la place. Ainsi, l'édition de vendredi du « Blick » sera composée dans les ateliers de « Volksrecht » et tirée sur les presses du « Tagesanzeiger ». L'imprimerie Berichthaus qui tire le « Tagblatt der Stadt Zürich » imprimera les hebdomadaires. Toutefois, l'édition de vendredi de « Sport » n'a été livrée que partiellement.

Le Suisse reste-t-il calfeutré chez soi ?

BERNE. — Au cours d'une séance de direction de l'aide suisse à l'étranger, M. K. Henking, professeur d'ethnologie, fit un exposé dont nous tirons le passage suivant : « Le Suisse moyen a l'habitude de sortir chaque matin d'un lit, un meuble inventé en Orient, il y a quelques milliers d'années, puis il se rase, perpétuant ainsi une coutume des anciens Sumériens. Il passe ensuite de son pyjama, un vêtement indo-persan, dans un pantalon et un paletot, dont l'origine est le costume des nomades d'Asie centrale et de certaines peuplades arctiques. Quant à ses chaussures, leur forme remonte aux Etrusques. Une fois habillé, notre Suisse moyen avale pour son petit déjeuner, une boisson éthiopienne : du café. Il se rend ensuite à son bureau, où il brasse du papier, profitant ainsi d'une invention chinoise. Il fume sa pipe, le cigare ou la cigarette, sans se douter qu'il a emprunté cette habitude

Les causes du sinistre de Mont-Tramelan

MONT-TRAMELAN. — Les causes de l'incendie qui a complètement détruit la ferme de M. Isaac Gerber à Mont-Tramelan, ont pu être déterminées avec certitude par les autorités judiciaires du district de Courtelary, les organes de la police cantonale et ceux de l'établissement d'assurance immobilière du canton de Berne, dont le concours fut demandé par M. Jacques Bosshart, juge d'instruction. Il résulte en effet des recherches faites sur les lieux, que l'incendie est dû à un court-circuit dans l'arrivée du courant sous le toit.

Nombreux accidents mortels

Deux accidents à Oberglatt : deux morts

ZURICH. — Deux accidents mortels se sont produits jeudi soir à Oberglatt. Vers 18 heures, Mme Luise Flubacher, 84 ans, qui empruntait un passage pour piétons, a été renversée et tuée par une automobile, dont le conducteur s'est vu retirer son permis.

Peu après, dans un autre quartier, une automobile quittait la chaussée, traversait un pré et finissait sa course dans un profond fossé. Grièvement blessée, la conductrice est morte à l'hôpital. Il s'agit d'une femme de 33 ans, dont le nom n'a pas été communiqué. La famille n'ayant pas encore pu être atteinte.

Ecrasé par son propre camion

BERNE. — Pour mieux pouvoir tourner

dans le village de Kuehlewil, le chauffeur d'un camion avait décroché la remorque sur laquelle était chargé un baraquement. Brusquement, le camion privé de conducteur se mit en marche tout seul et écrasa le chauffeur. Celui-ci, M. Angelo Negro, Italien, fut tué sur le coup.

Un garçonnet de moins de dix ans conduisait un tracteur : il est tué

MORAT. — Un tragique accident a coûté la vie vendredi après-midi au petit Joerg Maeder, âgé de 9 ans et demi, fils unique de la famille Maeder-Moeri, à Buchillon (Buchslen). Le garçonnet voulait se rendre dans les champs avec le tracteur, mais il ne suivit pas la route indiquée. Le tracteur se renversa, écrasant son malheureux conducteur.

Arrestation du pyromane de Zizers : un garçon de seize ans et demi

COIRE. — Grâce à la collaboration de la population de Zizers, la police grisonne a pu mettre hors d'état de nuire, jeudi après-midi, l'auteur des incendies allumés dans ce village. Il s'agit du jeune Reinhard Strickler, âgé de seize ans et demi, qui a fait des aveux complets au juge.

Strickler a sur la conscience la destruction par le feu de deux maisons d'habitation et de cinq ruraux.

Une escroquerie de 34 millions !

ZURICH. — Lundi s'ouvrira devant la première Chambre pénale de Zurich le procès intenté à Paul Hoffmann, électicien, fabricant et commerçant, accusé d'escroquerie par métier pour un montant total de 34 millions de francs et de faux dans les titres. Il s'agit là du plus grand procès dont a jamais dû s'occuper la Chambre pénale zurichoise.

En outre, au mois de janvier 1969, la Cour d'assises s'occupera de l'affaire « Bernadette Hasler » qui fut tuée à la suite de mauvais traitements qu'elle subit au sein d'une secte, dans un home de Ringwil-Hinwil, dans le canton de Zurich.

des anciens Indiens. A midi ou le soir, il ingurgite des pommes de terre, une spécialité des anciens Péruviens. Passant devant un kiosque, édifice d'origine persane, il y achète un journal, qui est une invention des Chinois et des Romains et dont les lettres sont prises d'un alphabet hérité des Phéniciens. Notre Suisse moyen, après avoir payé son quotidien avec une ou deux pièces métalliques — une trouvaille Sardo-Lydie — se met à lire les terribles nouvelles venues du monde entier et se dit, en remerciant peut-être Dieu le Père, comme on le faisait autrefois en Orient, que tout va tellement mieux en Suisse qu'ailleurs, démontrant par là une mentalité ethnocentrique, ce qui est la chose la plus naturelle au monde ».



Toujours plus d'oignons en Suisse

BERNE. La surtaxe des cultures d'oignons a augmenté d'environ 37% par rapport à 1967, en Suisse.

Les principaux centres de production sont les cantons du Valais, de Neuchâtel et Vaud. Les autres régions ne représentent que le 12% des surfaces cultivées.

A 92 ans, il tire un chevreuil

M. Albert Ramelet, 92 ans, qui en est à son septante-deuxième permis de chasse, et a gardé bon œil, a abattu dans la région d'Agiez, un chevreuil qui constitue le plus beau fleuron de son tableau de chasse de cette année.

On s'indigne à Neuchâtel

De très vives réactions se manifestent dans les quartiers de l'est de Neuchâtel où la police locale procède à une opération continue d'élimination des pigeons. Cette opération se faisant à coups de fusil, il s'ensuit une vive indignation de certains habitants, car les « chasseurs » ne peuvent réussir à tous les coups et plusieurs volatiles blessés achèvent lamentablement de mourir.

Un lieutenant de la DCA blessé par une grenade de guerre

BERNE. — Une grenade de guerre ayant soudainement explosé, pour des raisons qu'il n'a pas encore été possible d'établir, un lieutenant d'une compagnie de DCA a été atteint, jeudi, par des éclats de cet engin. Le malheureux a été transporté à l'hôpital de Liestal où on a constaté qu'il avait perdu un œil dans cet accident survenu sur la place de tir d'Asthorf, près de Wegenstetten.

Le Technorama suisse Image vivante de la science et de la technique



Après plus de vingt ans de travail préparatoire, le projet d'un « Technorama suisse » à Winterthur est pratiquement prêt à être réalisé. Un rapport sur la première étape de construction a été établi. Le nombre des objets de collection rassemblés jusqu'à ce jour atteint déjà 3000 environ. Toutefois, le Technorama n'aura que partiellement le caractère d'un mu-

sée; il constituera plutôt la base pour une présentation moderne de la technique et des sciences naturelles d'aujourd'hui. Ainsi, cette institution est conçue comme un centre culturel d'importance nationale et même internationale. La ville de Winterthur met à disposition une vaste réserve de terrain, dont 40 000 m² doivent être mis à contribution pour une première étape de construction.

Quinze jours et deux siècles !

Alors, les esprits ornés (c'est ainsi qu'on disait, car la culture était ornement de la vie pour ceux qui avaient des loisirs) travaillaient dans le symbole et les majuscules. La France était particulièrement portée à cet exercice.

N'est-ce pas en France que l'on gravait la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » au-dessus des portes de prisons ?

Et l'on se régalait de manifestations symboliques magnifiant cet idéal que le monde avait atteint.

Une de ces manifestations fut le rétablissement des Jeux olympiques. L'idée était particulièrement régalante. D'abord, elle était grecque, et que n'aurait-on pas fait pour l'amour du grec ?

Et puis, elle avait son petit caractère jacobin, de ce jacobinisme interprété par les Bonaparte tel qu'on le concevait alors. Fraternité universelle, patriotisme bouillant, embrassades générales sous les flots de drapeaux.

Elle était, de plus, latine. Mens sana in corpore sano. Pour le corps sain, il y avait les athlètes, mais pour le mens sana les organisateurs veillaient : concours de poésie (hélas ! Notre siècle n'a pas trouvé son Pindare !) cortèges symboliques, laurier au vainqueur, serment olympique et tout ce bric-à-brac qui encombre aujourd'hui les Jeux.

Je soupçonne les Jeux de Munich d'avoir accentué le côté gauche-droite-arrdaou-hixe-sonnerie-au-drapeau de l'aventure. Mais le ver était dans le fruit.

Et Mexico nous en gava jusqu'à la rigolade, ou la lassitude, selon l'état d'esprit du moment.

Vous l'avez sans doute remarqué : rien ne peut se faire sans un petit cortège. Quand les auxiliaires de la piste (mesureurs etc.) ont fini leur boulot, ils empoignent leur chaise pliante et partent en cortège, comme les oies de Bécassine. Idem pour les athlètes qui viennent concourir : il y a toujours quelque officieux qui les va quêrir quelque part, les met en rang et les amène à la queue-leu-leu.

Le sommet est atteint lors de la cérémonie du trabetzel. Un premier petit cortège pose l'objet devant les tribunes. Puis débouche un groupe composé de Messieurs noirs — à têtes blanches — et de dames déguisées folkloriquement, porteuses de

plateaux. On dirait le groupe des serveurs et serveuses de restaurant à quelque Fête des vigneron, à moins qu'on ait envie de crier « Vive la mariée ! »

Puis les athlètes baissent la tête pour recevoir le collier, la lanterne et va de l'hymne national (et je vous recommande la Marseillaise interprétée à la mexicaine !) après quoi viennent les poignées de mains, rituellement spontanées, chacun regardant autour de soi pour être sûr de n'avoir oublié personne.

C'est du minable solennel ! Je parlais plus haut de rigolade : il faut dire que nos amis mexicains ont ajouté à tout cela une touche irrésistible : le chapeau de feutre et la petite requipette du personnel de scène, si j'ose l'appeler ainsi. Ceux de mon âge se souviennent de ces câgnus qui semblaient spécialement fabriqués pour les domestiques de campagne, ancien style, et qu'on ne trouvait qu'à la Foire d'Echallens ! Des choses sans forme ni couleur, ou plutôt prenant toutes les formes et toutes les couleurs à l'usage... Je me demandais ce qu'ils étaient devenus : ils sont à Mexico.

Et pour que ce soit plus rigolo, on les met aussi aux mexicains, qui se les plantent gaillardement jusque sur les oreilles ! Ça donnait aux cortèges un petit air mutin d'une réelle originalité.

Tout cela est sans importance ? En apparence, oui, en réalité non. Parce que cela donne l'image de cette colossale organisation, qui devrait être la grande fête de la jeunesse, mais qui s'est ankylosée dans des concepts d'un autre âge. Mais des piépages, truquages et serments hypocrites qui résultent de cette dualité on a assez parlé.

M. Brundage a été réélu ; mais un candidat s'annonce pour amener un peu d'air frais dans la maison, d'ici quatre ou huit ans : le septuagénaire comte de Beaumont. Tous les espoirs sont donc permis !

Samuel CHEVALLIER.

P.S. — Pour ceux de mes lecteurs qui trouveraient que je retarde un peu, je dois préciser qu'une première version de ce papier avait été postée bien assez tôt pour le numéro de samedi dernier. Elle n'est pas encore parvenue à destination...

Belle Philis, on désespère alors qu'on espère toujours !

Samuel CHEVALLIER.



De l'hélice au réacteur, la Swissair se sépare de ses avions Metropolitan

KLOTEN. — Jeudi après-midi, peu après 16 heures, a atterri sur l'aéroport de Kloten un avion Convair Metropolitan venant d'Innsbruck. Par ce vol il terminait sa dernière course, prévue à l'horaire au service de la Swissair. Ainsi prend fin,

dans notre compagnie nationale, l'époque des avions à hélice. Avec le nouvel horaire d'hiver, qui débute le 1er novembre, notre flotte ne comprendra que des avions à réaction des types DC-8, DC-9, Caravelle et Coronado.

Depuis leur livraison, entre juin 1956 et juin 1967, les onze Metropolitan de la Swissair ont couvert chacun environ 25 000 heures de vol.

Crise dans nos relations avec l'Algérie

Quant aux explications embrouillées de l'Ambassade d'Algérie à Berne, elles valent ce qu'elles valent, c'est-à-dire pas grand-chose, et ce serait leur faire trop d'honneur que de s'y arrêter. Il n'en reste pas moins que cette affaire, dans laquelle ces Messieurs d'Alger ont eu à nouveau recours à cet arbitraire qui est leur arme favorite, tend plus que jamais nos relations avec la dictature de M. Boumediène. Nous avons, il est vrai une certaine expérience dans nos rapports avec les dictateurs : un nommé Mussolini et un nommé Hitler ont cherché tour à tour à nous intimider. Même qu'ils nous ont entourés d'un étai quel que peu serré... Chose curieuse : nous avons alors fait face, tandis qu'au-

jourd'hui nous nous laissons botter le derrière sans mot dire... Me Baechtold a pourtant annoncé il y a quelque temps qu'il interpellera le Conseil fédéral à propos des trois Suisses détenus à Alger depuis quinze mois. S'il n'en a rien fait, c'est qu'il ne voulait pas porter préjudice à sa mission de défense, ni aux négociations de M. Probst. Mais aujourd'hui, le feu vert n'est-il pas donné ?

Nous croyons du reste savoir que si le conseiller national Baechtold ne se charge pas lui-même de la chose, d'autres, plus à l'aise que lui parce que n'appartenant pas au parti de M. Spuehler, sont prêts à le faire. Il est clair que la mesure est comble, et que dans l'opinion on réclame

déjà, sinon la rupture de nos relations diplomatiques avec l'Algérie (elles ont été jadis rompues avec le Vatican pour moins que cela !), en tout cas le retour dans leur pays des ambassadeurs respectifs...

... Après tout, si l'Algérie ne consent à user de bons procédés qu'envers les pays en guerre avec elle — elle l'a bien montré en s'inclinant devant Israël et en lui rendant l'avion d'El Al et son équipage — une rupture nous ramènerait peut-être Julliard, ses compagnons et leur avion : « Oignez vilain, il vous poindra, poignez vilain, il vous oindra ! »

J. HUGLI.

L'urgence est demandée au Grand Conseil pour le problème de la fusion Sion-Bramois

On se demandait, après le vote négatif de la bourgeoisie de Sion, quelle serait la réaction de l'autorité cantonale. Or, le Conseil d'Etat vient d'adresser au Grand Conseil, qui se réunira en session ordi-

naire d'automne le 11 novembre, un message lui demandant de bien vouloir admettre l'urgence en votant en premier et second débats, au cours de cette même session, le texte décrétant la réunion des

deux communes. Cette urgence est indispensable pour que la fusion puisse se réaliser déjà pour les prochaines élections communales du 1er décembre.

Etant donné que le vote négatif des bourgeois de Sion et que le grand nombre de « non » enregistré lors de la votation communale à Sion ont pour origine le refus des électeurs de se prononcer à la hâte, on peut s'attendre à un débat animé sur cette demande d'urgence, alors même que personne ne combat le principe.

FULLY Décisions du Conseil communal

Le Conseil communal de Fully a pris les décisions suivantes :

1. Une clinique dentaire scolaire, avec les appareils les plus modernes, sera installée incessamment dans un petit appartement privé à Vers-l'Eglise, loué pour la durée de deux ans, en attendant l'installation définitive dans la future Maison de Commune.
2. M. l'ingénieur Gaillard a été chargé, d'entente avec les Améliorations foncières et la commission des travaux publics : a) d'élaborer le projet de la 3e et dernière étape de goudronnage des chemins vicinaux de plaine à exécuter en 1969. b) de procéder à une planification générale d'amélioration, de création et de goudronnage des chemins vicinaux de coteau en fonction des routes de base existantes et de la future route des Mayens de Fully, en vue de bénéficier des subsides cantonaux et fédéraux. La réalisation se fera par étapes au fur et à mesure des disponibilités financières.
3. La Commission d'urbanisme a été chargée d'émettre un préavis pour le plan des zones de constructions et pour les principales dispositions du règlement à l'étude.
4. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée communale, le droit de superficie pour les chalets privés de Sorniot a été fixé à 200 francs.
5. L'entreprise a été invitée à exécuter immédiatement la canalisation d'évacuation des eaux de surface et des égouts de Saxé.

CORRECTION DES TORRENTS DE FULLY

Lundi 29 octobre, une commission du Grand Conseil, présidée par M. le député Zufferey, en présence de M. l'ingénieur de Wolff et d'une délégation communale, a opéré une vision locale des sept torrents de Fully (Beudon, Eltertz, Saxé, Moulin, Rives d'Euloz, Saloz-l'Entière, Tassonières) en vue des travaux de correction échelonnés sur plusieurs années pour un montant de 1 300 000 francs.

La commission a admis la nécessité et l'urgence des travaux projetés pour la protection des cultures et des habitations. Ce décret sera soumis au Grand Conseil lors de sa prochaine séance.

SION

Installation d'une nouvelle industrie

A la suite de contacts établis par la Société de recherches économiques et sociales entre un industriel de l'extérieur et M. Emile Imesch, président de la Ville de Sion, une industrie intéressante va s'installer dans la zone industrielle de Champsec.

Il s'agit d'une entreprise de construction de machines de réputation mondiale. L'entreprise a déjà acquis les terrains et prépare actuellement ses projets de constructions.

Fait intéressant pour la région et la ville de Sion, la maison emploiera des mécaniciens-outilleurs et des constructeurs de machines.

SIERRE

UnIFORME DE GALA pour Jean Daetwyler !

Le comité de la Société de développement de Sierre a pris, lors de sa dernière séance, un certain nombre de décisions, notamment :

- d'éditer un nouveau prospectus selon des conceptions modernes ;
- de participer à l'édition d'un prospectus commun Sierre-Fédération des sociétés de développement du val d'Anniviers ;
- de collaborer activement à la préparation des Fêtes du Rhône 1969 ;
- d'étudier la répartition judicieuse du budget de publicité, selon les saisons, afin de stimuler le tourisme local et régional ;
- de maintenir le taux des cotisations pour l'année à venir ;
- d'offrir, en reconnaissance pour le rôle d'ambassadeur de la Géronde, l'uniforme de gala au directeur Jean Daetwyler.

D'autre part, le comité a pris acte du magnifique succès des soirées sierroises tant auprès des hôtes que de la population locale ; la formule sera reprise l'an prochain avec l'étude d'engagement de groupes folkloriques étrangers.

Enfin, la Société de développement souhaite élargir le cercle de ses membres et compte particulièrement sur un intérêt plus marqué de tous les secteurs économiques et commerciaux à son activité qui, dès lors, ne sera que plus dynamique.

La famille de

Monsieur Jules GENOUD

à Bourg-Saint-Pierre remercie bien vivement toutes les personnes qui se sont associées à son grand deuil par leur présence, leurs prières, offrandes de messes, envoi de fleurs, de couronnes et messages de condoléances.

Elle adresse un merci particulier à Son Excellence Mgr Lovey et à MM. les Chanoines du Grand-Saint-Bernard, à M. le Rd Prieur Quaglia, aux autorités civiles de Bourg-Saint-Pierre, d'Entremont et de Martigny, aux commissions scolaires et représentants du personnel enseignant, à M. le Dr Troillet, à la Société et à personnel du Tunnel du Grand-Saint-Bernard, aux Compagnies de chemin de fer Martigny - Châtelard et Martigny - Orsières et à leur personnel, aux chœurs mixtes « Le Vélain » de Bourg-Saint-Pierre, Saint-Nicolas d'Orsières et Cécilia de Bouveret et au comité des Traditions valdôtaines.

Profondément touchée et émue des nombreux témoignages de sympathie reçus, elle exprime à tous ses sentiments de sincère et durable gratitude.

VIONNAZ

Succès professionnel

À la session d'examen fédérale de maîtrise pour menuisiers et ébénistes qui s'est tenue à Fribourg, M. Gilbert Trisconi, de Vionnaz, a obtenu son diplôme fédéral avec cinq collègues de Suisse romande.

Nos félicitations et nos vœux pour sa carrière.

NENDAZ

La Chanson de la Montagne délibère

L'assemblée générale s'est tenue à la salle du café de la Rosa-Blanche à Basse-Nendaz, mardi soir 29 octobre 1968.

Le comité en fonction étant démissionnaire, il appartenait au directeur d'introduire cette séance en donnant connaissance à l'assemblée de son rapport.

Les délibérations qui ont suivi ont traité de différentes questions administratives, du loto annuel ainsi que d'une éventuelle soirée.

Il en ressort que la saison 1967-1968 aura été une étape importante dans la vie de la société avec l'inauguration des costumes et un concert organisé, à cette occasion, en collaboration avec la Chanson valaisanne.

La société a également participé au Festival annuel, ainsi que, pour la première fois, à la Fête cantonale des costumes, à Glis, le 7 juillet 1968. (La société ayant fait cette année, la demande d'adhésion au sein de la Fédération valaisanne). Il y a lieu de relever également diverses manifestations et réceptions officielles auxquelles le Chœur mixte a prêté son bienveillant concours.

Le rapport du caissier prouve que la situation financière de la société est saine, malgré les nombreuses dépenses occasionnées principalement par l'acquisition des costumes.

Le comité a également été renouvelé, il sera composé de :

Président : Charles-Henri Dussex ; secrétaire : Edmond Fournier ; caissier : Paul Fournier ; membres : Lucie Glassey ; Lucie Bornet

Ces personnes ont été chaleureusement remerciées et applaudies pour leur dévouement dans la société.

Il était 23 heures passées lorsque la séance fut levée. Il est réjouissant de constater l'intérêt que portent les membres à la vie de notre société ; les nombreuses discussions et interventions le prouvent.

Nendaz

† Jules Praz

Un grand nombre de parents et d'amis ont accompagné notre ami Jules Praz dans son dernier voyage terrestre.

Nous savions M. Praz malade, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi brutale. Lorsque la nouvelle s'est répandue dans la région, l'étonnement et la stupeur se liaient sur le visage de ceux qui l'ont connu.

Bon père de famille, M. Praz pouvait être fier de ses enfants, tous unanimement appréciés. Agé de 53 ans, le défunt jouissait de l'estime générale. Discret, mais très sympathique, il parlait volontiers de ce qu'il aimait, et ses idées étaient toujours les bienvenues. Qu'on ait besoin d'un service ou simplement d'un conseil, il était prêt en toute occasion. Son brusque départ laisse un grand vide dans sa famille ainsi qu'au village de Basse-Nendaz où il était particulièrement connu et apprécié. A son épouse, à sa famille dans la peine, et spécialement à son fils, membre apprécié de la Fanfare Concordia, va toute notre sympathie.

LIDES : A la mémoire

du président Henri Darbellay

Une très nombreuse assistance accompagnait, mercredi matin, au champ de l'éternel repos, M. Henri Darbellay, ancien président de la commune et député au Grand Conseil pendant une législature. De nombreux amis ont apporté un fraternel adieu et un merci sincère à cet homme si méritant.



les Pompes funèbres E. Naefen
9, r. du Grand-Saint-Bernard, Martigny-Ville
se charge de toutes les formalités.
Cercueils-couronnes-croix 22295
Corbillard automobile

Martigny: votation le 17 novembre sur l'opportunité du Conseil général

Dans le délai légal, la pétition lancée par le Parti conservateur de Martigny pour l'introduction d'un Conseil général a abouti. La liste de signatures a été déposée à la commune. Convoqué pour lundi 4 novembre, le Conseil municipal va donc prendre acte de l'aboutissement de la requête et, conformément à la loi, convoquera l'assemblée primaire pour une votation sur l'opportunité d'un Conseil général. Cette votation aura lieu le dimanche 17 novembre.

Les signatures apposées sur les listes de la requête émanent principalement de citoyens se rattachant au Parti conservateur, mais on en trouve d'autres partis également. Il est prématuré de parler de la position de ces partis, qui se réuniront dans ce but avant le 17 novembre, mais on peut affirmer d'ores et déjà que ni le Parti radical ni le Parti socialiste ne sont favorables, dans l'ensemble, à cette introduction d'un Conseil général qui serait une innovation pour Martigny.

DE VILLES EN VILLAGES

MARTIGNY Voyage d'études du Conseil municipal

Selon la tradition, les membres du Conseil municipal de Martigny, accompagnés des principaux fonctionnaires et magistrats de la cité, ont fait leur sortie annuelle dans le canton de Fribourg, ceci en raison des liens d'amitié tissés lors du dernier Comptoir de Martigny où le canton de Fribourg participait en qualité d'hôte d'honneur.

Les Octoduriens furent reçus royalement par les directeurs de la grande Brasserie du Cardinal, puis furent invités à un déjeuner dans le cadre ravissant et médiéval de Morat. Ils eurent ainsi l'occasion de connaître la technique d'une grande maison industrielle et commerciale, puis dans l'après-midi de faire la découverte des richesses archéologiques et historiques d'Avenches (Aventicum, sœur de l'antique Octodure) et du château de Gruyères.

Exposition de peinture Scianna

Le vernissage du peintre italien Cesco Scianna aura lieu le samedi 2 novembre après-midi dès 18 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Avec la saison automnale commence ainsi la série des expositions de peinture qui révèlent souvent des talents intéressants et prometteurs.

Les impôts de 1969

Pour préparer la déclaration fiscale de 1969 qui prévoit, comme on le sait, l'amnistie fiscale, le Service cantonal des contributions à la gentillesse d'inviter les spécialistes de la question (avocats, notaires, banques, fiduciaires, etc.) à une séance d'information qui aura lieu le mardi 5 novembre 1968 à 14 h. 30 à l'Hôtel de Ville de Martigny.

Cercle philatélique

Le Cercle philatélique de Martigny et environs a renouvelé son comité. M. Marcel Primaz dirigera les destinées de la société en remplacement de M. Jules Damay qui a mis sur pied les expositions remarquables d'Aoste et de Martigny dans le cadre du Manoir en 1968.

Université populaire

Les cours de l'Université populaire ont commencé récemment. Le cours sur les monuments historiques de M. l'abbé Dubuis, archéologue cantonal recommencera le jeudi 7 novembre 1968 à 20 heures.

Après avoir traité les curiosités historiques de Saillon, le conférencier commencera l'étude des monuments et églises de Saint-Maurice, cité riche d'histoire comme chacun le sait.

Vers les élections communales

Un calme apparent se manifeste encore pour la préparation des futures élections communales.

Un quotidien vaudois a annoncé récemment la démission de trois conseillers communaux à Martigny mais, pour l'instant, aucune certitude n'est encore acquise avant les prochaines assemblées officielles des partis qui désigneront les candidats.

CHARRAT

Au Parti radical

En vue des prochaines élections communales, une première assemblée du parti radical se tiendra lundi 4 courant, à 20 heures, à l'ancienne salle de gymnastique. Les participants entendront à cette occasion les différents rapports statutaires et seront orientés sur l'activité future du parti. Le comité compte sur une nombreuse assistance étant donné l'importance des débats ; il lance un appel dans ce sens à tous les citoyens radicaux ainsi qu'aux membres de la jeunesse. Voici l'ordre du jour de cette assemblée :

1. Lecture du protocole.
2. Rapport du comité.
3. Rapport des mandataires sur leur activité pendant la législature 1965-1968.
4. Elections communales.
5. Divers.

SAILLON

Démission du président actuel

Il s'est avéré que l'actuel président M. Jean-Laurent Cheseaux qui est depuis douze ans à la tête du bourg antique de Saillon a décidé de ne plus se reporter pour les prochaines élections communales. Il en serait de même également pour le juge de commune actuel Me Alired Cheseaux, qui fut pendant de très longues années, à la tête de la Chambre pupillaire.

ISÉRABLES

D'une législature à l'autre

Chaque législature s'achève sur son comptant de réalisations. En avons-nous toujours conscience ? Et puis, il est si facile de croire que cela va de soi, naturellement, sans qu'on ait à s'en préoccuper, ou de ne penser encore qu'à ce qui n'a pas pu être fait...

Il est donc judicieux, de temps à autre, de s'arrêter pour prendre conscience, pour faire le point, objectivement.

Ainsi, pour la commune d'Isérables, sans vouloir remonter au déluge, voici très succinctement rappelées, quelques réalisations majeures :

Législature 1956 - 1960 :
- démolition de l'ancien bâtiment scolaire ;
- et reconstruction d'un collège moderne ;
- inauguration de la fabrique d'horlogerie, succursale de Fontainemelon ;
- aménagement du premier bureau communal...

Législature 1960 - 1964 :
- amélioration importante de l'alpage de Balavaux ; nouveau chalet doté d'un équipement fonctionnel ; installation de purinage par aspersion ; engrais ; abreuvoirs ; chemins...
- rénovation complète de l'église classée monument historique.

Législature 1964 - 1968 :
- inauguration de l'orfèvrerie Sola ;
- création des chemins forestiers des Praz-Rénous-Créteaux, des Zoraz et de Balavaux ;
- création des chemins agricoles de son Teur et de Condéménaz ;
- construction de la nouvelle cure.

Que nous apportera l'avenir ? Pour autant qu'il est possible de juger, il semble que le développement des capacités agricoles et industrielles, actuellement, ait été porté à saturation. Bien sûr, il reste à terminer les chemins agricoles. Mais après ?

Isérables devra résolument se tourner vers des solutions qui apporteront les avantages du tourisme. Pour ce faire — le crédit d'urgence ayant déjà été accepté — établissons « d'urgence » la liaison routière intercommunale. Se posera le problème de la traversée du village. Trois solutions sont à envisager : passer en dessus, passer en dessous, ou encore passer dessous le village : un tunnel... En tout état de cause, Isérables se doit de choisir pour demeurer Isérables !

Dans un tout autre domaine, le moment est venu d'accorder enfin à nos femmes et à nos filles le droit de vote et d'éligibilité. Toutes les objections que l'on peut formuler contre cette évolution inéluctable ne sont fondées que sur des concepts dépassés, voire simplement erronés. Alors... Et puisqu'il faut commencer par la base, commençons !

Autre domaine encore. Nous entrons dans le siècle des loisirs. Comment occuper utilement nos heures de liberté, les samedis et les dimanches de chacun, et en particulier des jeunes ? Place de sports ? Salles de jeux ? Maison de la culture ? Bibliothèque ? Colonie... D'innombrables possibilités, trop. Choisir devient épineux, un cauchemar : choisir non pas pour un an mais pour l'avenir. Quant à réaliser, cela dépend de tellement de conditions, d'impondérables...

... Chaque législature s'ouvre avec son comptant d'espoirs Et, en définitive, chaque citoyen est responsable de sa déception ou de sa satisfaction future...

Pour une couronne naturelle ou artificielle

RUMMEL, fleuriste

Lausanne - Tél. 23 52 30 Haldimand 8

Martigny - Café des Messageries

Samedi 2 novembre 1968, dès 20 heures
Dimanche 3 novembre 1968, dès 16 h. 30

LOTO du Martigny-Sports

MARTIGNY : STADE MUNICIPAL

Dimanche 3 novembre 1968
à 10 h. 45 : Martigny II - Saint-Gingolph
à 12 h. 45 : Martigny - Lausanne
(Juniors A inter.)

à 14 h. 30 : COUPE SUISSE
SOLEURE - MARTIGNY
(Ligue nat. B)

P 6602 S

Opel **Kadett**
la voiture de confiance

KAH 36/68 Su



Modèles: Kadett, 2 ou 4 portes; Kadett CarAVan, 3 ou 5 portes (toutes avec moteur 55 CV); Kadett L, 2 ou 4 portes; Kadett CarAVan L, 3 ou 5 portes; Kadett Coupé Sport; Kadett Fastback, 2 ou 4 portes (toutes avec moteur S 60 CV, freins assistés, à disque à l'avant); Kadett Rallye (68 CV). Vous pouvez obtenir une Kadett pour fr. 7175.-. Un essai est gratuit et sans engagement.

Distributeur officiel pour les districts de Martigny, Entremont et Saint-Maurice

Garage J.-J. Casanova

Saint-Maurice ☎ (025) 3 72 12
Martigny ☎ (026) 2 29 01

P 355 S

REMISE DE COMMERCE

M^{me} veuve Denis Maret, à Saxon, avise sa fidèle clientèle qu'elle a remis le

CAFÉ DES ALPES

À SAXON

à M^{me} veuve Georges Delitroz.

Elle profite de la circonstance pour la remercier de sa fidélité durant ses années d'activité.

A l'occasion de cette reprise, M^{me} veuve Georges Delitroz se recommande auprès de ladite clientèle et la remercie d'ores et déjà de la confiance qu'elle voudra bien lui témoigner.

P 90108 S

Commerce de Martigny gros-détail cherche JEUNE HOMME désirent faire un apprentissage de

vendeur (Durée 2 ans)

Offres écrites sous chiffre PD 9001 / 38 à Publicitas, 1951 Sion.

P 6810 S

PÉPINIÈRES BOLLIN

MARTIGNY Téléphone (026) 2 21 41

Pommiers: Golden, Gravenstein, Idared, Jonared, Maigold, Goldspur, Welspur, etc. (1 et 2 ans).

Poiriers: Bosc, Guyot, Louis-Bonne, Williams, etc. (1 et 2 ans)

Arbustes d'ornement: Rosiers, troènes, thuyas, pins, sapins, etc., toutes grandeurs.

Aménagement de parcs et jardins d'agrément

P 630 S

A vendre sur terre de CHARRAT-Coteau

TERRAIN de 20000 m²

arborisé en abricotiers, conviendrait pour la vigne.

Ecrire à M. Raymond DARIOLY-BIOLAZ, Charrat, téléphone (026) 5 33 73.

P 80191 S

FULLY

Grande Salle du Cercle démocratique.

Dimanche 3 novembre, dès 20 h. 30

PREMIER GRAND LOTO DU NOËL DES ENFANTS

Nombreux et beaux lots

P 21253 S

FIDUCIAIRE

FIDUMON

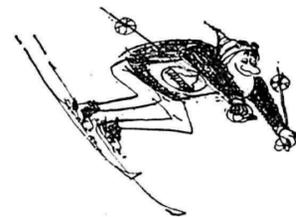
ANDRÉ MONNET
Comptable dipl. fédéral

Comptabilité
Gérance
Organisation
Expertises
Revisions
Impôts
Tous mandats fiduciaires
Courtier en immeubles
patenté
Assurances

Bureau:
Avenue de la Gare 5, Sion
Tél. (027) 2 75 55

Bureau et appartement:
L'Oasis, Riddes
Tél. (027) 8 74 54

P 21001 S



Skiez plus vite SUR VALAISKI

Skis toutes neiges, compétition, Fiber Glass, junior, enfant, skis de fonds et promenade - dans tous les bons commerces d'articles de sport!

Plus de 20 ans d'expérience
VALAISKI SAXON VS

VERBIER

On demande pour la saison d'hiver du 15 décembre au 15 avril

FILLES DE BUFFET

RESTAURANT DES ATTELAS s/Verrier.
téléphone (026) 7 92 33.

P 90107 S

OFFRE D'EMPLOI

Les Usines électriques de la Lonza S. A., à Vernayaz, cherchent pour leur bureau d'exploitation à Vernayaz

un employé de bureau temporaire (employée)

pour environ deux mois. Entrée immédiate (urgent).

Lonza S. A., Usines électriques Vernayaz, téléphone (026) 8 14 01.

P 12697 S

Dès réception, envoyez votre bordereau d'impôt pour contrôle au
BUREAU DÉFENSE DU CONTRIBUABLE
Edgar Zufferey,
Conseiller fiscal et fiduciaire
SIERRE
Rue Centrale 6 - 027 5 05 61

Dr méd. Robert ITEN

Praticien en médecine générale FMH
Rue du Grand-Verger 14
MARTIGNY

REPREND LES CONSULTATIONS LE 4 NOVEMBRE 1968

Seulement sur rendez-vous. urgences exceptées.
Téléphone (026) 2 29 22

P 90096 S

On demande

sommelière

débutante acceptée
Café de la Gare, Riddes.
Tél. (027) 8 71 62.

P 21215 S

A VENDRE pour cause double emploi

OPEL KADETT

modèle Fasbark LS modèle 1968, 23 000 kilomètres Prix avantageux.

Ecrire sous chiffre P. C. M. 90 105 à Publicitas, 1951 Sion.

P 90105 S

HOTEL COL DE LA FORCLAZ
sur Martigny

FERMETURE ANNUELLE

Ju 4 novembre au 30 novembre 1968.

P 90103 S

Boutique de Babette - Sion
Grand-Pont 23 - Tél. (027) 2 61 41

0612503 L

ENVOI DU NOUVEAU CATALOGUE, SUR SIMPLE DEMANDE

Pour être habillé jeune
Une bonne adresse, allez

chez
LUD

CONFECTION POUR HOMMES

Bâtiment Nouvelle Poste
Avenue de la Gare,
MARTIGNY. Tél. (026) 2 11 83

Une visite sans engagement
vous convaincra de notre choix.

Complets sur mesure
au prix confection.



M. René Gsponer tailleur diplômé, vous conseillera en homme de métier

L'horoscope

- LE SCORPION** (24 octobre - 22 novembre). — Il se pourrait qu'une affection sincère et tendre survienne et glisse à vos côtés. Demeurez attentif(ive). Ne supposez pas que tout ce qui brille soit nécessairement doré. Maîtrisez une tendance à quelques excès pimentés. L'heure est, semble-t-il, aux décisions d'avenir. Les irradiations astrales l'indiquent de façon assez nette. Attention aux dépressions morales.
- LE SAGITTAIRE** (23 novembre - 22 décembre). — Laissez-vous guider plus par l'intelligence que par le cœur. Cette semaine vous le recommande particulièrement. Vous seriez enclin(e) à sacrifier beaucoup de vous-même par tendresse incontrôlée. La période est bénéfique, à la condition de savoir contrôler vos désirs, vos actes, de diriger, d'ordonner vos réactions avec réflexion. Vous éviterez des perturbations inutiles.
- LE CAPRICORNE** (23 décembre - 21 janvier). — Dans vos occupations, tendances à une augmentation du volume des tractations ou des transactions. Personnellement, et moralement, l'époque vous incite à une certaine tendresse voluptueuse. Prenez garde de ne pas accepter des appels qui ouvriraient la porte à la déception. La zone vous le recommande, elle s'ouvre à ces tentations assez constantes présentement.
- LE VERSEAU** (22 janvier - 19 février). — Période bénéfique. Les astres vous sont très favorables. A tous égards, profitez-en. Cette huitaine souriante est le fruit de votre comportement passé, de vos actes judicieux, de votre intelligence. En affaires, un peu d'indécision. Réagissez. Vous semblez ne pas savoir l'objectif que vous désirez atteindre. Et pourtant la voie est toute tracée : elle est lumineuse.
- LES POISSONS** (20 février - 20 mars). — Période d'affection et de tendresse. Semaine active, qui vous demandera de vous dépenser, de rencontrer d'anciennes connaissances, de renouer d'aimables relations. Imagination active. Mais regardez les gens et les choses bien en face, écartez les faux-fuyants. Vous vous éviterez des déceptions.
- LE BÉLIER** (21 mars - 20 avril). — Dans le cadre de vos relations personnelles, faites montre de perspicacité. La chance pourra vous accompagner, en général comptez d'abord sur votre raisonnement. Vos affaires de cœur ne se déroulent pas comme vous le désireriez. C'est peut-être parce que vous vous montrez trop exigeant(e). Il serait sage d'avoir un peu plus de douceur, de patience et de compréhension.
- LE TAUREAU** (21 avril - 21 mai). — Période de tendresse et d'élan généreux pour vos amis. En affaires, solutions ingénieuses, mais faites preuve de sentiments conciliants. Attention aux jeux de l'imagination, et aux souhaits prometteurs, mais irréalisables. Dans les affaires, ayez une énergie plus soutenue. Il est bon de savoir s'affirmer de temps à autre dans ce domaine. L'époque s'y prête actuellement.
- LES GÉMEAUX** (22 mai - 21 juin). — Période favorable aux transactions, mais difficile dans les relations avec les personnes âgées. Une connaissance nouvelle ne sera pas d'un intérêt capital. Ne cédez pas à l'euphorie ou aux mirages. Des problèmes intéressants se posent à vous et vous devez prendre une décision catégorique à leur sujet.
- LE CANCER** (22 juin - 23 juillet). — Quelques déceptions interviendront en rapport avec certaines relations actuellement amicales. Il ne tient qu'à vous de ne pas envenimer le problème. Les sentiments sont en général comprimés. Pratiquez la patience et la détente. Vous paraissez hésiter entre deux voies à suivre. Quand vous serez fixé sur votre choix, en écoutant votre bon sens, allez sérieusement de l'avant avec joie.
- LE LION** (24 juillet - 23 août). — Période favorable aux enquêtes, aux recherches, aux travaux demandant de la réflexion et de l'intuition. La semaine pourra vous faire faire une connaissance utile et d'avenir, dans vos occupations professionnelles. Votre ciel annonce un avancement, une promotion, une réussite. Huitaine en résumé utile, constructive, bénéfique, orientée de façon satisfaisante.
- LA VIERGE** (24 août - 23 septembre). — N'attendez pas de bons résultats d'offres liées à une compensation sentimentale. La zone ne semble pas ouverte aux sollicitations ou aux démarches, mais par contre aux actes spontanés et directs, aux initiatives courageuses, novatrices et catégoriques. Huitaine active et salutaire, vie en ménage souriante, joies familiales. Vos amours sont en pleine floraison.
- LA BALANCE** (24 septembre - 23 octobre). — Les sentiments prennent une place importante dans vos préoccupations. Mais ne laissez pas libre cours, en tout domaine, à votre cœur généreux et débordant de bonté. Placez votre confiance en des mains sérieuses, mais non strictement demanderesse de bienfaits. Huitaine placée sur le signe de l'attachement aux traditions. Il est bon de savoir innover.

"BOUTIQUE"

Rose Bertin

Ambassadrice de la Mode Parisienne

Modèles « prêt à porter » choisis dans les collections des grands spécialistes de Paris BALMAIN Nina RICCI. Jean PATOU

Avenue de la Gare 2 Lausanne Tél 22 34 08

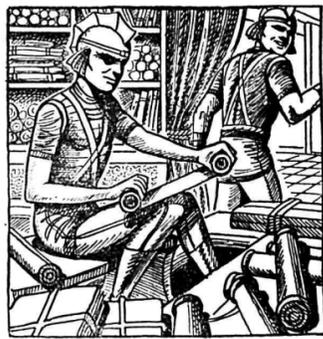
Magasin ouvert le samedi

FOURRURES

Ballonegger

8, avenue Georgette
Tél. 23 60 65
Lausanne

PILOTE TEMPÊTE



« Je dois avouer que je ne me suis jamais tellement intéressé au passé », déclara Ran Seth. « Le présent a toute mon attention, c'est d'ailleurs le devoir d'un bon gouverneur. Mais depuis quand l'occupes-tu du passé et des ruines ? Je croyais que la technique était ta seule passion ! » Elle l'est encore », fit Seth Besh pendant qu'il sortait quelques parchemins des casiers, « mais ce que le vieux Gresh nous a raconté sur la période glorieuse de Dorum, m'a particulièrement frappé. Comment tout

une population a-t-elle pu disparaître sans laisser de trace ? Cela aurait pu être aussi le sort de Thorim ! » Mais ce n'est pas arrivé mon garçon », dit le père d'un ton sec. « Cherche tranquillement les données qui t'intéressent dans ces documents. Moi, j'ai autre chose à faire. A tout à l'heure ». Seth Besh se mit à l'œuvre, se plongea dans l'histoire marsienne des temps passés, et oublia tout à fait le présent.

Les Mystères de Paris

feuilleton

EUGÈNE SUE

Agence parisienne de distribution

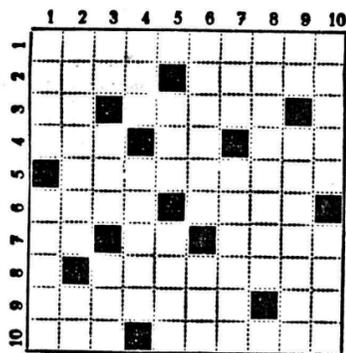
Adaptation de Jacques Marcineau

— Après souper, dit le Chourineur.
— Eh bien ! Qu'est-ce que tu veux à souper, mauvais chien ?
— Deux litres de vin à douze sous, trois croûtons de pain très tendres et un arlequin, dit le Chourineur, après avoir médité sur la composition de ce menu.
On appelait arlequin, sous Louis-Philippe, un ramassis de viande, de poisson et de toutes sortes de restes provenant de la desserte de la table des domestiques des grandes maisons.
— Je vois que tu es toujours un fameux licheur, et que tu as toujours une passion pour les arlequins.
— La Goualeuse, dit le Chourineur, veux-tu autre chose qu'un arlequin ?
— Oh ! non... ma faim a passé...
Le Chourineur indiqua Rodolphe et dit en riant d'un gros rire :
— Mais regarde donc mon maître, ma fille. Est-ce que tu n'oses pas le reluquer ?
La Goualeuse rougit et baissa les yeux sans répondre.
L'ogresse vint elle-même placer sur la table de Rodolphe un broc de vin, un pain et l'arlequin.
— Quel plat ! s'écria le Chourineur. Des pilons de volaille, des queues de poisson, des os de côtelettes, des croûtes de pâté, de la friture, du fromage, des légumes, des têtes de bécasses, des biscuits et de la salade ! Mais monge donc, la Goualeuse...
— J'ai mangé ce matin mon sou de lait et mon sou de pain.
L'entrée d'un nouveau personnage dans la taverne interrompit les conversations et fit lever les têtes. C'était un homme entre deux âges, alerte et robuste, portant veste et casquette. Quoiqu'il ne fût pas un des habitués du tapis-franc, on ne fit bientôt plus attention à lui. Il employa le langage familier à ses hôtes pour demander à souper. Ce nouvel arrivant s'était placé de façon à pouvoir observer les deux individus à figure sinistre dont l'un avait demandé le Maître d'école.
— Je grille de vous voir vous crocher avec le Maître d'école, disait le Chourineur à Rodolphe qu'il n'osait pas tutoyer. Lui qui m'a toujours rincé, ça me flattera de le voir rincé à son tour.
— Est-ce que tu crois que je vais sauter comme un bouledogue sur le Maître d'école pour t'amuser ?
— Non, mais il sautera sur vous dès qu'il entendra dire que vous êtes plus fort que lui.
— Si nous demandions un pot d'eau-de-vie avec du sucre, dit nonchalamment Rodolphe, ça mettrait peut-être la Goualeuse en train de chanter.
— Ça me va, dit le Chourineur. Je me présente, ajouta-t-il : l'Albinos, dit le Chourineur, forçat libéré, débardeur de bois flotté au quai Saint-Paul, gelé pendant l'hiver, rôti pendant l'été.
Il fit le salut militaire de la main gauche.
— Moi, je suis peintre en éventails, et je m'appelle Rodolphe.
— C'est donc ça que vous avez les

mains si blanches. Mais pourquoi venez-vous dans un tapis-franc, où il n'y a que des grinchés, des escarpes et des fagots affranchis comme moi ?
— Je viens ici parce que j'aime la bonne société.
Le Chourineur secoua la tête d'un air de doute.
— Hum ! Hum ! Je vous ai trouvé dans l'allée de Bras-Rouge !
— Vas-tu m'ennuyer encore longtemps avec ton Bras-Rouge !
— Peintre d'éventails, observa la Goualeuse, c'est un joli métier.
— Et combien gagnez-vous ? demanda le Chourineur.
— Mes bonnes journées vont à quatre francs, quelquefois à cinq dans l'été parce que les jours sont longs. Il me faut d'abord six sous pour ma nuit dans mon garni.
Le Chourineur porta la main à son bonnet :
— Excusez, monseigneur... Vous couchez à six sous, vous !
Ce mot monseigneur fit sourire imperceptiblement Rodolphe.
— Je tiens à mes aises et à la propreté, reprit-il.
En voilà un riche ! s'écria le Chourineur, il couche à six !
— Avec ça, quatre sous de tabac, quatre sous à déjeuner, quinze sous à dîner, deux sous d'eau-de-vie, ça me fait dans les environs de trente ronds par jour. Je n'ai pas besoin de travailler toute la semaine. Le reste du temps je fais la noce.
— Qu'est-ce qu'ils étaient, vos parents ? demanda la Goualeuse.
— Fripiers sous les piliers des Halles.
— Et quel est votre maître fabricant ? demanda le Chourineur.
— Mon singe, c'est M. Borel, rue des Bourbonnais. Il est bête, mais brutal, voleur, mais avaré. Il aime autant se faire crever un œil que payer ses ouvriers. J'ai été apprenti chez lui depuis l'âge de quinze ans. Je demeure rue de la Juiverie, au quatrième sur le devant. Je m'appelle Rodolphe Durand.
— A ton tour, la Goualeuse, dit le Chourineur. Tes parents ?
— Je ne les connais pas, dit Fleur-de-Marie.
— Qui est-ce qui t'a élevée ? demanda Rodolphe.
— Du plus loin qu'il m'en souvient, j'étais avec une vieille borgnesse qu'on appelait la Chouette ; elle avait un œil vert tout rond, un nez crochu, elle ressemblait à une Chouette qui aurait un œil crevé. Elle me faisait vendre du sucre d'orge sur le Pont-Neuf. Quand je n'apportais pas au moins dix sous en rentrant, elle me battait au lieu de me donner à souper.
— Tu es sûre que cette femme n'était pas ta mère ? demanda Rodolphe.
— La Chouette m'a assez reproché d'être sans père ni mère ; elle me disait qu'elle m'avait ramassé dans la rue. La nuit, je grelottais dans une paille étendue par terre et où la borgnesse avait fait un trou

pour me fourrer. On croit que la paille est chaude, on se trompe. Le matin, je m'en allais à Monfaucou chercher des vers de terre pour amorcer le poisson, car la Chouette tenait sa boutique de lignes à pêcher sous le pont Notre-Dame. Je revenais éreintée avec un plein panier de vers. Sur le midi, la Chouette me donnait un morceau de pain.
Le Chourineur aspira bruyamment quelques bouffées de sa pipe.
— Qu'est-ce que vous avez donc, camarade, je veux dire maître Rodolphe ? Vous avez l'air tout chose. Est-ce parce que c'te jeunesse a eu de la misère ? Nous en avons tous eu, de la misère !

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Celui qui l'entend inflige une pénitence. — 2. Fait défaut à un homme sans foi ni loi. Roche qui sert à polir. — 3. Possessif. Couvertures. — 4. Produit des cônes. Ville de Chaldée Mauvaise conseillère. — 5. Elles coulent en travaillant à leurs ouvrages. — 6. N'a pas inventé la poudre. Peut être faite pour des prunes. — 7. Renferment des phalanges. Possessif. De l'autre côté. — 8. Plus haut. — 9. Non admise. Dans des titres. — 10. Un, c'est beaucoup. Excite.

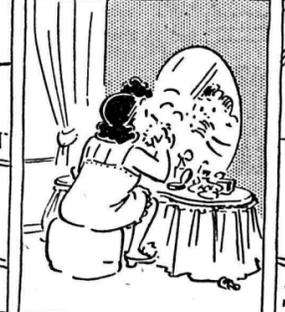
VERTICALEMENT

1. Volant pour des nomades. A un chapeau épais. — 2. Donneront des fruits. Possessif. — 3. Adverbe. Qui n'est pas brouillé. Démonstratif. — 4. Est grand dans une pipe. Se dit d'un rite. — 5. Agrément. Affluent du Pô. — 6. La reine-des-près en est une. Obtint. — 7. N'a pas inventé la poudre. Romancière norvégienne. Prix Nobel. — 8. Appuies. — 9. Ancien agrément. Qui ont retrouvé leurs sièges. — 10. Insectes carnassiers. Commune de Brabant.

SOLUTION DE VENDREDI

Horizontalement : 1. Chandelles — 2. Rai. Etoile. — 3. Urne. Aime. — 4. Iéna. Save. — 5. Ad. Tin. Cet. — 6. Pénélope. — 7. Pli. Séisme. — 8. Alto. Le On — 9. Terme. Gain. — 10. Ecumeuse.
Verticalement : 1. Cru. Appâts. — 2. Haridelle. — 3. Aîné. Nitre. — 4. Ente. Onc. — 5. Dé. Ails. Eu. — 6. Eta. Noël. — 7. Lois. Piège. — 8. Limaces. Au. — 9. Elève. Mois. — 10. Se. Etrene.

797



APRÈS LA GRIPPE ASIATIQUE...

Voici le virus de Hong-Kong! On prévoit de vastes épidémies grippales entre novembre et avril dans l'hémisphère nord

GENÈVE. — Avec l'apparition du virus de Hong-kong, l'Organisation mondiale de la santé brosse un tableau de la situation, de la rapidité avec laquelle le virus est diffusé, des épidémies grippales à prévoir entre novembre et avril, entre autres, et des précautions à prendre.

L'OMS constate que fort heureusement, le virus de Hong-Kong, s'il a affecté des millions d'individus jusqu'ici, n'a provoqué que fort peu de décès. La grippe reste bénigne.

Le nouveau virus qui a surgi cette année, sans être entièrement différent du virus asiatique A 2 de 1957, semble avoir subi des changements suffisants pour infecter de larges couches de la population partout où il a été diffusé jusqu'ici.

On s'est aperçu que le virus était suffisamment différent des souches connues du virus A 2 pour prévenir l'OMS à Genève qu'il y avait lieu de déclencher le plan d'urgence prévu en tel cas.

La propagation rapide de l'infection dans les semaines qui ont suivi son apparition et les études sérologiques des centres de l'OMS prouvent que les populations ont peu de résistance à l'égard de la souche A 2 Hong-Kong 1968, ce qui permet de prévoir de vastes épidémies grippales entre novembre et avril dans l'hémisphère nord et dans les mois d'hiver correspondants de l'hémisphère sud. Mais cette grippe reste bénigne. Le virus de Hong-Kong n'a en effet provoqué comme déjà relevé que fort peu de décès.

Grâce au signal d'alarme lancé par l'OMS, les fabricants de vaccin ont pu établir leurs chaînes de production dès l'apparition du nouveau virus. On ne peut toutefois en attendre d'importantes quantités avant la fin de novembre. Les petits stocks disponibles d'ici à la fin de l'année devront être réservés en priorité aux individus qui risquent de succomber ou de réagir gravement à l'infection grippale, c'est-à-dire aux personnes âgées et aux malades qui souffrent de maladies chroniques débilantes telles que les affections cardiaques, pulmonaires ou métaboliques. La grande majorité de la population doit

se résigner à ne pas être vaccinée cet hiver.

Le meilleur moyen de soigner la grippe et d'éviter les complications, constate l'OMS, consiste à garder le lit dès les premiers symptômes et à y rester jusqu'à ce que la fièvre tombe.

De leur côté, les autorités sanitaires prennent les mesures nécessaires, sachant qu'à l'approche d'une épidémie de grippe il convient de stocker des quantités suffisantes d'antibiotiques et d'autres médicaments pour traiter les complications toujours possibles.

On offre un million de dollars à Johnson pour ses mémoires

WASHINGTON — Le « New York Times » a rapporté vendredi qu'un million de dollars auraient été offerts au président Lyndon Johnson pour ses mémoires, qui ne sont d'ailleurs pas encore écrits. Cela, à la condition qu'il décrive déjà dans son premier volume les principaux événements de son ère présidentielle : décision de bombarder le Vietnam du Nord, renforcement des troupes au Vietnam du Sud, renonciation à une nouvelle candida-

ture, arrêt des bombardements. M. Johnson n'aurait encore rien décidé. Selon le « New York Times », plusieurs éditeurs ont déjà demandé des droits d'exclusivité sur les futurs mémoires du président, mais la plupart des offres ne sont que de 200 000 à 300 000 dollars. De nombreux éditeurs ne sont pas sûrs que les mémoires d'un président pas particulièrement populaire puissent être une bonne affaire.

Hanoi et l'arrêt des bombardements

Défaite des Etats-Unis et victoire du FNL

HANOI. — L'arrêt des bombardements contre le Nord-Vietnam et la participation du Front national de libération aux conversations de Paris en tant qu'interlocuteur « indépendant et égal », constituent une défaite cuisante pour les Etats-Unis et une victoire pour le peuple vietnamien dans la lutte contre l'agression, déclare-t-on vendredi soir dans les milieux nord-vietnamiens de Hanoi.

On considère, dans ces milieux, que les Etats-Unis ont échoué dans leur tentative d'accréditer la thèse de l'agression du sud par le nord et dans leurs manœuvres néo-colonialistes au sud. Ils ont dû finalement, souligne-t-on, admettre le FNL comme interlocuteur indépendant et égal dans les conversations et cela constitue une grande victoire pour lui.

Cointrin-Rio sans escale

C'EST LA PLUS LONGUE DURÉE DE VOL accomplie par un « DC-8 » de Swissair

GENÈVE. — Hier, à 0 h. 52 (heure suisse), le DC-8-62 HB-IDF « Zurich » de Swissair a décollé de l'aéroport de Cointrin pour relier sans escale Genève à Rio de Janeiro, où il a atterri à 9 h. 02 (heure locale). Le temps de vol effectif a été de 11 h. 10 min. C'est la plus longue durée de vol accomplie par un DC-8 de Swissair. Cet appareil, desservant la ligne de l'Atlantique-Sud sous l'appellation « Super-Suizo », a franchi la plus grande distance, soit 9143 km., qui ait jamais été parcourue par un avion de Swissair sur une ligne régulière. Le DC-8-62, piloté par un équipage de trois personnes, avait à bord cent neuf passagers. Il a emporté dans ses réservoirs

72 900 kilos de kérosène. Le poids total de l'appareil au décollage a été de 152 700 kilos.

A L'AÉROPORT D'ORLY

Alerte à la bombe!

PARIS, 2 novembre. — (ATS-AFP). — Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises hier après-midi à l'aéroport de Paris-Orly. Selon des rumeurs circulant à l'intérieur de l'aéroport, un coup de téléphone anonyme à la préfecture de police annonçant que des militants d'« Occident », mouvement d'extrême-droite, dissous jeudi dernier, voulaient « faire sauter Orly » entre 16 heures et 18 heures GMT, serait à l'origine de ces mesures.

Tandis que des policiers vérifiaient l'identité des personnes pénétrant à l'intérieur de la tour de contrôle, d'autres patrouillaient à l'intérieur de l'aérogare. Les locaux techniques étaient surveillés, les câbles et les signaux automatiques examinés, et les valises non accompagnées mises à l'écart.

Seul remède : le vaccin mais il est rare

Comme il n'existe pas de traitement spécifique de la grippe, la vaccination reste le meilleur moyen de protection contre la d'un vaccin basé sur le nouveau virus, les vaccins basés sur les anciens virus ne confèrent pas une immunité suffisante.

MÉTÉO

Le temps demeure généralement couvert, avec des pluies parfois abondantes et orageuses. La température, comprise entre 9 et 15 degrés ne changera guère. Forts vents du sud en montagne.

Evolution pour dimanche et lundi : Très nuageux à couvert avec quelques précipitations surtout dans l'ouest

chronique suisse

Après la découverte en France du corps d'une jeune genevoise

GENÈVE. — (ATS). — On apprend encore au sujet de la découverte du corps d'une jeune Genevoise dans la région de Bourg-en-Bresse, qu'il y a une semaine on avait trouvé l'ami de la victime, un infirmier neuchâtelois, âgé de 35 ans, mort dans une pension de Malagnou, à Genève. Il avait absorbé des barbituriques. Cet infirmier ne travaillait plus depuis quelque temps et il avait eu maille à partir avec la police de la région de Thonon pour un vol.

Après la disparition de Genève de la

jeune Danielle Grivel, son employeur avait reçu des cartes postales disant : « Nous allons nous supprimer ». Il ne s'agissait toutefois pas de l'écriture de l'employée. La police genevoise recherche un présumé Claude ainsi qu'un mystérieux aveugle avec qui la jeune fille avait rendez-vous le jour de sa disparition.

Un magnifique supplément de la « Terre Romande »

LAUSANNE — A l'occasion du centenaire de la Fédération vaudoise des Sociétés d'agriculture et de viticulture (FVAV), la « Terre Romande » — organe hebdomadaire des Chambres vaudoises et genevoises d'agriculture — publie samedi un volumineux supplément illustré retraçant l'histoire de cette Société et son développement.

La « FVAV », co-éditrice de la « Terre Romande », compte actuellement 93 sections (44 sociétés d'agriculture et de viticulture, 39 syndicats agricoles, 10 sociétés de laiterie et coopératives maraîchères et fruitières), avec 7538 membres, disposant de 12 dépôts répartis dans tout le canton de Vaud. Son chiffre d'affaires a dépassé 63 millions de francs en 1967.

En cette journée jubilaire, la NRL est heureuse de féliciter la FVAV et de joindre à ses vœux la « Terre Romande », dont le numéro d'anniversaire est un modèle du genre.

chronique vaudoise

Deux accidents sur les routes vaudoises

Un motocycliste, M. Ernest Jambe, 57 ans, domicilié à Pentha, a été atteint par une auto sur la route Cossonay-Lausanne, à 11 h. 15. Souffrant d'une fracture de la jambe gauche, il a été transporté à l'hôpital de Saint-Loup. Dégâts assez importants aux deux véhicules.

A 17 h. 10, sur la route Aigle-Les Moulins, au lieu dit « Grands Rochers », M. Nicolas Favre, 29 ans, domicilié à Saxon, circulait en auto en direction d'Aigle lorsqu'il entra en collision avec une autre voiture arrivant en sens inverse, et qui était pilotée par Mme Claudine Oguey, 33 ans, de La Comballaz. Ces deux

automobilistes ont été légèrement blessés. En revanche, Mmes Rose Oguey, 53 ans, de La Comballaz, et Elise Oguey, 56 ans, des Mosses, passagères de l'auto vaudoise, souffrent de plaies à la tête et à la jambe droite et ont été transportées à l'hôpital d'Aigle. Les deux autos ont leur avant démolé.

Après un gros vol dans une villa de Pully

Une bonne prise

LAUSANNE. — Dernièrement, un vol important de tapis, tableaux, bijoux représentant plusieurs milliers de francs a été constaté dans une villa de Pully.

Les recherches entreprises par la police de sûreté et la gendarmerie, aidées d'un chien, ont permis d'identifier et d'arrêter le voleur, un Italien, étudiant à mi-temps chez qui la totalité des objets volés a été retrouvée. Il a avoué, entre autre, être l'auteur de plusieurs vols importants commis à Lausanne et dans les environs : vêtements, objets divers, et même un télescope, dont il s'était emparé de nuit sur des balcons et des terrasses.

LE CONSEIL DE PAROISSE DE SAINT-PAUL

a le profond regret de faire part du décès de

MONSIEUR
Alfred GESSENEY-MINGARD
Instituteur

père de Monsieur Robert Gesseney, pasteur à Saint-Paul.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Les ailes valaisannes pour le développement de l'Afrique

SION. — On se souvient que l'an passé, un avion et un hélicoptère de la Compagnie Air-Glaciers de Sion se rendirent en Afrique pour effectuer divers travaux de

MANITAS DE PLATA

le fameux guitariste espagnol a quitté Lausanne. Savez-vous ? a-t-il dit à un interlocuteur, j'ai beaucoup voyagé dans ma vie mais je n'ai jamais habité dans un si bel hôtel comme le nouveau Alpha-Palmiers avec son restaurant « Calèche ».

prospections. Hier matin, un « Porter » prenait l'air pour la même raison ayant à son bord les pilotes Jean-Jacques Sumi de Sion et Fritz Rayer de Thonon. Ces pilotes séjourneront durant quatre mois sur le continent africain. Les accompagnent, en touristes et pour un mois seulement, M. Antoine Pitte-loud, médecin dentiste et Georges Treuter, commerçant, tous deux de Sion.

Cet appareil fera étape à Pau, Malaga, Casablanca, Sidi-Elni, El Aaiun, Villapaleros, Port Etienne, Novokocot, Dakar pour se poser finalement à Kayes (Mali).

MORANDINE
PASTIS
APERITIF 45 ANISE
MORAND

DIAVOX
Institut moderne de langues

Av. Beaulieu 19 - 1004 Lausanne
Tél. (021) 34 78 34

Les méthodes d'enseignement les plus modernes

FRANÇAIS ANGLAIS ALLEMAND

Centre de linguistique Besançon C.R.E.D.I.F.

Laboratoire de langues

Cours complets et intensifs :
11 semaines début de cours 13 janvier

6e QUINZAINE DES HUITRES

du 26 octobre au 10 novembre

L'écailler d'ARCACHON est arrivé, et avec lui les bourriches d'huîtres pêchées la veille, qu'il ouvrira sous vos yeux et vous servira sur un lit de glace.

3 PORTUGAISES et un ballon de VILLETTE Fr. 3.20

Métropole
Téléphone 23 53 18 - Dir. A. Beaulieu

coiffure spécialise pour Dames



Service rapide
P 5002 S Sans rendez-vous

Sion des Remparts 9 1er ét.
Martigny av. de la Gare 38 1er ét.

Le Confédéré

dernière illustrée

QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

PKZ le vêtement de qualité chez

DUCRET-LATTION

Avenue de la Gare
MARTIGNY

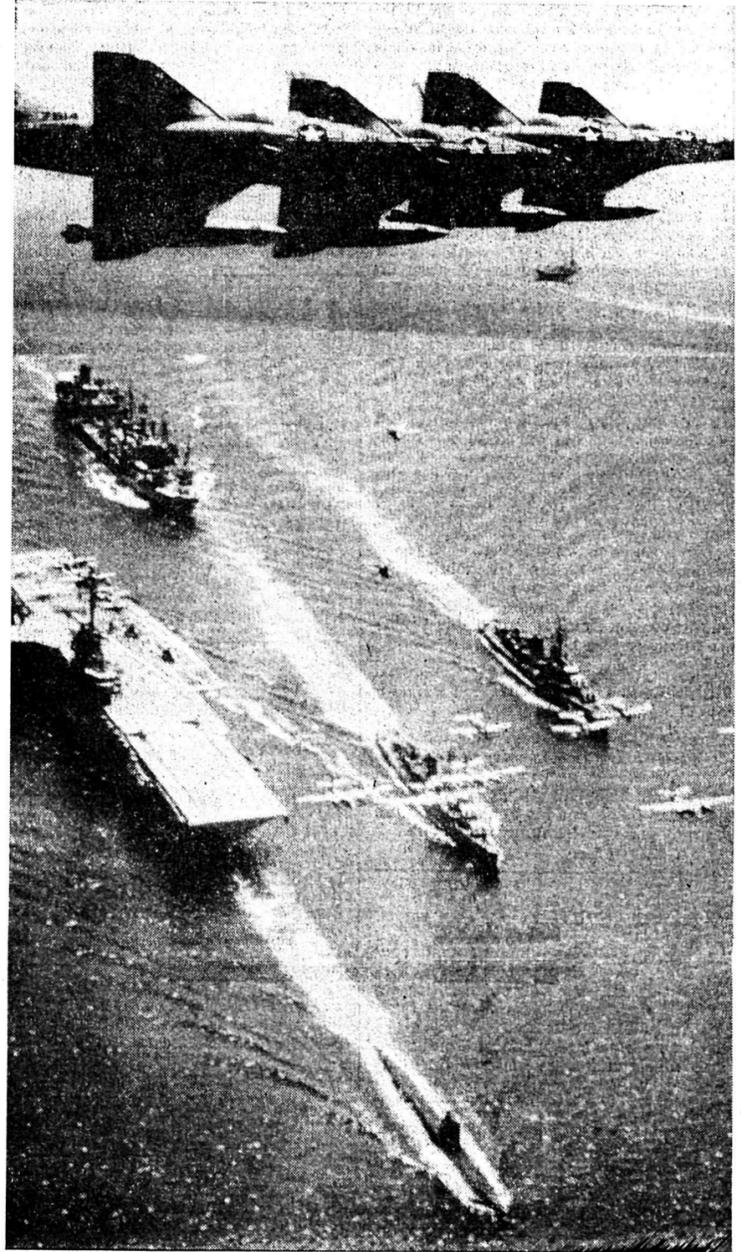
P 2027 S

Après la décision prise par le président Johnson

Depuis hier, les avions américains ne bombardent plus le Nord-Vietnam

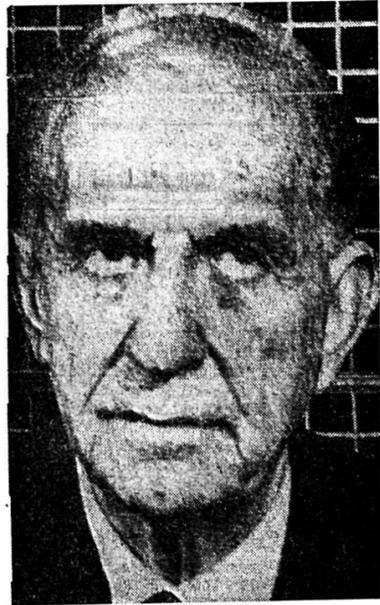
SAIGON. — Les bombardements aériens et navals sur le Nord-Vietnam qui ont commencé il y a trois ans et neuf mois, se sont effectivement arrêtés hier à 21 heures (heure de Saïgon), selon la décision prise et annoncée par le président Johnson (notre photo).

Les avions de combats américains — des centaines de « Phantom », de « Convair » et de « Thunderchief » — sont restés à terre, sur les aérodromes du Sud-Vietnam et de Thaïlande, où sur les porte-avions croisant dans les eaux du golfe du Tonkin.



LA GRÈCE EN DEUIL

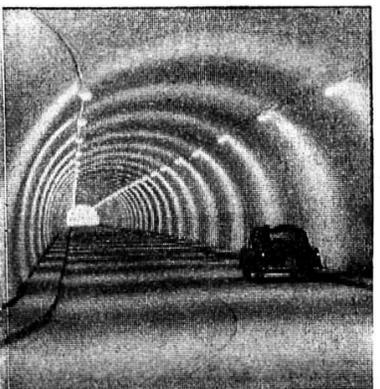
M. Georges Papandréou EST DÉCÉDÉ HIER



ATHÈNES. — Avec M. Georges Papandréou, disparaît l'une des figures les plus brillantes et les plus populaires, mais aussi les plus contestées de la vie politique grecque.

A 20 ans, aux côtés de Eleuthère Venizélos, chef du grand Parti libéral, commence une carrière qui pendant plus d'un demi-siècle lui fera connaître toutes les joies et les vicissitudes du pouvoir.

Vers le percement du tunnel routier du Gothard
L'ouverture des offres



Dernières nouvelles du cinéma

On a procédé hier à l'ouverture des offres pour le tunnel routier du Gothard : quatre de consortiums d'entreprises suisses, un du consortium italo-suisse, deux de consortiums italiens, un d'une entreprise française et un d'un consortium autrichien.

La ravissante Jane Fonda va regagner les Etats-Unis pour y jouer : « On achète bien les chevaux », d'après le célèbre roman d'Horace McCoy. Quant au torero El Cordobés, il va jouer son propre rôle dans un film relatant sa fulgurante carrière.

Les ailes valaisannes pour le développement de l'Afrique

Un « Pilatus Porter » a quitté Sion, hier, pour l'Afrique où ses quatre occupants séjourneront 4 mois. Lire à ce propos notre article en page suisse.

chef-pilote Fernand Martignoni et le directeur Bruno Bagnoud ; de gauche à droite : les accompagnants Georges Treuter, le Dr Antoine Pilteloud et, à droite, les deux pilotes Jean-Jacques Sumi et Fritz Rayer. (Photo Valpress).

